

Quatrième partie

Le mouvement abolitionniste aujourd'hui

PLE THERE'S POWER

Belongs
to Prepare
today - Malcolm X

SQUARE
INFO

BLACK
LIVES
MATTER

As the Court Meets Our
Demands for Justice,
The Republicans Can Be
Punished for Their
Inaction is not
Punish the Court to Meet Our
Demands for Justice
Members of the Community
That Live in the Court's
Jurisdiction are Punished
to Maintain the Status Quo
and the Interest of
the Court's Opponents

significant presence
is mentioned in the
of **GEORGE FLOYD**
the spirit of
is mentioned in his death
of many others.

RIP

*I try to do right and help my community
Police still kicking at my door, dirty motherfuckers
You probably think I got the world at my hands,
but really, dog, I got the world on my shoulders !*

LIL BOOSIE

ABOLITION NOW!

À la suite des mouvements des années soixante-dix pour l'abolition des prisons, la fin des années quatre-vingt-dix signe le renouveau des luttes abolitionnistes aux États-Unis, avec la tenue d'une grande conférence en 1998, à Berkeley. Cette dernière donne le véritable coup d'envoi de Critical Resistance (CR), une organisation majeure du mouvement abolitionniste contemporain. Critical Resistance se situe au croisement de la création de concepts ou de mots d'ordre et de l'organisation de campagnes et de stratégies qui alimentent le mouvement depuis lors. Trois mille cinq cents militant·es, artistes, universitaires, éducatrices, avocat·es, indigènes, migrant·es, ancien·nes prisonnier·es, organisations religieuses et militant·es gays, lesbiennes et trans sont réunies lors de cet événement qui dure trois jours, comprend deux cents ateliers ainsi qu'un festival de films. À cette occasion, CR diffuse largement un nouveau concept pour parler de l'emprisonnement, celui de complexe industrialo-carcéral (CIC¹). Ce terme désigne la superposition des intérêts des gouvernements et des industries qui prennent part à la surveillance et à l'emprisonnement de la population. Le mot d'ordre «abolition du CIC» est alors lancé, celui d'«abolition de la police» en découlera stratégiquement près de vingt ans plus tard.

CR commence par diffuser un numéro de téléphone permettant à la fois de rejoindre le mouvement et de dynamiser une campagne naissante contre l'expansion des prisons californiennes. Elle devient par la suite une organisation nationale,

1. CIC est la traduction de PIC, l'acronyme de *Prison Industrial Complex*. Voir précédemment «Les prisons sont les nouvelles plantations».

dispose de quatre sections locales (à New York, Los Angeles, Oakland et Portland) et diffuse gratuitement aux personnes emprisonnées un journal trimestriel bilingue (anglais-espagnol), *The Abolitionist*. L'organisation compte un nombre de victoires relativement important depuis ses débuts. En dix ans, elle parvient à mettre fin au boom de la construction de pénitenciers en Californie et joue un rôle déterminant dans la création du mot d'ordre *defund*². Elle prive ainsi le système pénitentiaire californien de plusieurs millions de dollars. À Portland, une campagne a permis d'empêcher la création de trente-cinq nouveaux emplois d'agents de police. D'autres ont également été menées pour l'abolition de l'isolement dans les prisons, contre les restrictions de visites des prisonniers ou pour bloquer des expositions et ventes d'armes à destination d'équipes SWAT. Certaines campagnes visent à soutenir les réseaux de travailleurs du domaine de la santé et le développement de ressources autonomes pour éviter d'appeler la police en cas de situation d'urgence.

Une proposition radicale

Cette riche lutte abolitionniste contemporaine a pour point de départ un constat : la criminalisation et l'emprisonnement de masse ne sont pas le résultat d'un échec du complexe industrialo-carcéral mais son fonctionnement normal. La généalogie du système pénal aux États-Unis démontre ses missions de reproduction de la suprématie blanche et de l'exploitation économique. La réforme du CIC n'en changera pas sa fonction politique. Une seule issue apparaît alors : son abolition, passant nécessairement par celle de la police.

La proposition politique sous-tendue est radicale : il ne s'agit pas de mettre en place une *autre* police, communautaire, de proximité ou non armée, qui continuerait à maintenir un ordre structurellement injuste par d'autres moyens plus acceptables, mais bien de cesser de déléguer à une force spécialisée

2. « Couper les fonds ». Voir le texte « #8ToAbolition », dans cette partie.

la gestion de situations problématiques – inhérentes à la vie – et la prise en charge de notre sécurité. L'abolition de la police n'a rien à voir non plus avec un vigilantisme généralisé ou la surveillance de tou-tes par chacun-e³.

Un des enjeux abolitionnistes consiste à distinguer maintien de l'ordre et sécurité. Les questions de sécurité – considérées comme vitales – ne sont pas écartées, mais questionnées et res-saisies collectivement. Qu'est ce qui nous permet de nous sentir en sécurité? De quoi avons-nous besoin? Dans une perspective abolitionniste, la «sécurité» devient synonyme de «besoins fondamentaux satisfaits» et les abolitionnistes plaident pour le réinvestissement du budget de la police dans le logement, l'alimentation, l'éducation ou les transports. D'une part, ils et elles s'attaquent aux conditions de la violence identifiées comme la pauvreté, l'exploitation économique, les trafics de drogues, la crise du logement, la culture patriarcale, etc. D'autre part, ils et elles créent des formes collectives, en misant sur l'autodétermination communautaire, pour prendre en charge les conflits qui demeurent. La communauté correspond ici à ce que Louk Hulsman, un des théoriciens majeurs de la décriminalisation des conflits, identifiait comme les collectifs au sein desquels «des interactions de face-à-face et porteuses de sens sont envisageables». Ces lieux apparaissent adaptés au traitement de ces «situations-problèmes⁴».

Abolir la police implique donc des changements d'ordre plus globaux. C'est un projet révolutionnaire beaucoup plus large pour une frange importante du mouvement, qui s'envisage depuis des luttes au long cours contre le patriarcat, la colonisation, le racisme et le capitalisme mondialisé. Un projet qui prend un accent internationaliste quand Ruth Wilson Gilmore l'énonce: «L'objectif de l'abolition est d'exposer et de vaincre

3. Sur l'incitation généralisée à la vigilance citoyenne par les gouvernements, voir Vanessa Codaccioni, *La société de vigilance: Auto-surveillance, délation et haines sécuritaires*, Paris, Éditions Textuel, 2021.

4. Si on suit ses exemples, les collectifs peuvent être: quartier; conseil d'entreprise, association de pêcheurs, club sportif, union locale de consommateurs, association de parents, famille, voisinage, groupe d'amis, mouvement de jeunesse, église, etc.

toutes les relations et les politiques qui font des États-Unis le premier flic, le premier belliciste et le premier geôlier du monde... L'abolition est un mouvement visant à mettre fin à la violence systémique⁵.»

Construire des alternatives

Pour rendre la police obsolète, il n'est pas suffisant de ne plus y avoir recours. La délégation des questions de sécurité aux institutions policières produit une incapacité et la prise en charge de beaucoup de situations conflictuelles nécessite un apprentissage.

Le mouvement tire sa force de toutes les initiatives qu'il a déployées et qui permettent de rendre ses ambitions politiques effectives et consistantes dès aujourd'hui. Différentes formes sont utilisées : campagnes, formations vidéo, cercles de justice transformatrice, publications de brochures et de guides, expositions artistiques, ateliers pour renforcer l'auto-organisation des communautés et prendre en charge les besoins collectifs... Il n'y a pas de programme préétabli pour faire advenir l'abolition, mais un foisonnement de chemins vers cet horizon. Différents collectifs accompagnent des processus de responsabilisation, identifient les ressources existantes, se préparent aux situations d'urgences en amont, documentent leurs expériences, enquêtent pour mener des luttes contre les institutions policières et les industries de la surveillance, formalisent la non-coopération avec les forces de l'ordre dans des lieux de vie, de lutte ou de travail... Ils font des essais, connaissent des échecs, apprennent de ces derniers, et finalement, construisent *pas à pas* un futur sans police. Tout un ensemble d'alternatives à la judiciarisation des conflits entre les personnes et au *policing*⁶ sont ainsi

5. Citée par le site internet criticalresistance.org.

6. Le *policing* correspond à l'activité de maintien de l'ordre par les forces de police, de la patrouille aux fouilles et contrôles, en passant par les arrestations, violences, intimidations, harcèlements et perquisitions, soit tout ce qui permet de réguler les comportements dans l'espace public.

expérimentées. Il n'y a pas de solution unique. La question est de savoir laquelle est adéquate pour quelle situation. Et comment ne pas reproduire les mécanismes et logiques du système pénal⁷.

La transformation subjective est au cœur du projet abolitionniste: elle vise à changer les manières de réagir face aux situations problématiques, de prendre du recul sur les réflexes punitifs qui travaillent les individus et les collectifs, pour devenir porteurs de dynamiques réparatrices⁸. « Les flics sont dans nos têtes et dans nos cœurs », dit Paula Rojas de l'organisation Sista II Sista⁹. En cela le mouvement abolitionniste a une portée éthique, d'abord dans ses moyens, en changeant intimement nos manières de vivre et de sentir. Mais également dans son but, abolir n'est pas soustraire quelque chose au monde, mais appeler à une véritable présence, à la construction de pratiques et de relations au monde porteuses de sens. Ces transformations éthiques, d'autant plus si elles sont collectives, sont un des moyens de modifier les conditions d'émergence des situations violentes ou indésirables.

« *We Do This 'Till We Free Us* »

Une conviction est unanimement partagée: l'élimination du système pénal passera par la construction d'un mouvement large, par la lutte collective et non simplement par des associations ou des organisations non gouvernementales. Différentes options politiques animent le mouvement abolitionniste. À côté d'ancien·nes membres du courant Black Power (comme Angela Davis), il y a des anarchistes radicaux,

7. Pour repenser les conceptions de la peine et du statut de victime, voir Gwénela Ricordeau, *Crimes et peines, Penser l'abolitionnisme pénal*, Caen, Grevis, 2021.

8. Voir, par exemple, Catherine Baker, *Pourquoi faudrait-il punir? Sur l'abolition du système pénal*, Tahin Party, 2004. disponible sur le site tahin-party.org.

9. Voir « *Sistas Makin' Moves!* Une organisation de femmes à l'échelle d'un quartier », de Sista II Sista, dans la partie V de cet ouvrage.

des quakers (comme Ruth Morris¹⁰), des révérends (comme Jason Lydon¹¹), des militant-es pour la justice sociale, des activistes queers décoloniales, des personnes ciblées par des opérations de polices, des familles de personnes tuées par les forces de l'ordre, etc. Plusieurs féministes noires y jouent un rôle majeur. La religion et la spiritualité imprègnent une part importante du mouvement. Le spectre politique va des plus modéré-es, qui parlent de transférer les fonds des polices locales aux services sociaux, jusqu'aux plus révolutionnaires, qui envisagent la possibilité de repenser l'organisation de la vie collective sans État.

Si les mots d'ordre et pratiques du mouvement abolitionniste contemporain connaissent depuis ces vingt dernières années une certaine diffusion dans les centres communautaires, écoles ou églises de certains quartiers, ils restaient toutefois cantonnés à la marge du débat public et paraissaient pour beaucoup relever de l'utopie. Le soulèvement suite au meurtre de George Floyd les a projetés au cœur du débat national et international¹². La question « À quoi ressemblerait un monde sans police ? » a été débattue passionnément et plus largement que n'importe quel abolitionniste n'aurait pu l'espérer. Fort de ses réalisations et propositions prolifiques, le mouvement abolitionniste est plus vivant que jamais.

10. Ruth Morris, quaker, membre du Quaker Committee on Jails and Justice et fondatrice de l'ICOPA, conférence internationale pour l'abolitionnisme pénal, a énormément œuvré pour l'abolition du système pénal et pour la justice réparatrice puis transformatrice. Elle a notamment publié *Stories of Transformative Justice*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 2000.

11. Jason Lydon, révérend homosexuel, a fondé l'organisation Black and Pink pour soutenir les prisonniers LGBTQI+ et séropositifs, et lutte dans une perspective d'abolition du CIC.

12. Un exemple parmi d'autres, le retentissement du mouvement End-SARS, Special Anti-Robbery Squad (brigade spéciale anti-vol) pour la dissolution d'une unité de police particulièrement violente au Nigeria à la rentrée 2020.

#8TOABOLITION

8 to Abolition • 8toabolition.com

• traduction française initiale par Anarchaud @coco_bac • juin 2020

Nous traduisons ici et adaptons au contexte français une campagne qui a été largement diffusée sur Internet aux États-Unis pendant le soulèvement de 2020. Le but de #8toAbolition est de proposer des revendications contre la police dans une visée abolitionniste. Leur stratégie est de viser des réformes à l'échelle municipale. Dans cette perspective, #8toAbolition cible huit secteurs clés pour affaiblir les forces de l'ordre. La longueur de la liste est à la mesure de l'emprise du pouvoir policier sur la vie des populations: en effet, les forces de l'ordre sont présentes à l'école, dans la rue, sur les campus, dans les transports, les aéroports, etc. On peut voir cette liste de revendications comme autant de points de départ possibles pour lancer des luttes contre la présence policière dans son propre établissement scolaire, dans son quartier, militer pour la libération de détenus du pénitencier du coin, etc.

Le nom de la campagne est une réponse cinglante à #8cantwait, campagne réformiste lancée pour réclamer des « changements dans les départements de police », comme l'obligation d'intervenir pour les policiers témoins de recours excessifs à la force de la part de leurs collègues ou l'obligation d'effectuer des sommations avant de tirer.

Sur le plan politique, la différence principale entre les deux initiatives tient au fait que #8cantwait se donne pour objectif de créer un monde où la police existe toujours mais tue le moins possible (71 % en moins d'après eux si leurs réformes étaient appliquées), alors que #8toAbolition affirme que ce ne sont pas seulement les meurtres policiers et impunis qui sont problématiques mais l'existence même de la police.

Démanteler la police



Rejeter toute proposition d'augmentation des budgets de la police / Exiger la suppression progressive des budgets / Pas d'embauche de nouveaux agents / Suppression totale du financement de service de communication / Abolir l'outrage à agent / Mettre fin à la prise en charge des frais de justice pour les forces de l'ordre par l'État / Abroger toutes les lois qui justifient les fautes professionnelles de policiers / Exiger que les policiers puissent être tenus responsables de leurs fautes et d'avoir recouru à la violence / Supprimer l'IGPN et l'IGGN / Réduire le pouvoir des syndicats policiers / Exiger que les universités mettent fin à leurs relations avec les préfets de police / Dénoncer les conventions Justice-Police-Éducation et resanctuariser les écoles et les universités.

Démilitariser les quartiers



Désarmer les forces de l'ordre: y compris la police nationale, municipale, la gendarmerie et les entreprises de sécurité privées / Interdire l'usage de LBD et de grenades offensives / Mettre fin à la militarisation et au maintien de l'ordre dans les quartiers, à la police de proximité et à tous les programmes de police type « Quartiers de Reconquête Républicaine » / Dissoudre la BAC et la BRAV-M / Mettre fin au plan VIGIPIRATE et abroger les états d'urgence qu'ils soient terroristes ou sanitaires / Renoncer aux programmes de militarisation de la police / Interdire les formations militaires aux forces de l'ordre et séparer la gendarmerie de l'armée / Interdire les échanges de formation entre les forces de l'ordre françaises et les institutions militaires et policières internationales / Cesser l'exportation d'armes.

Abolition

Interdire le fichage



Mettre fin aux contrats de la police et de l'armée avec toute entreprise privée qui fournit des technologies de surveillance (vidéosurveillance, reconnaissance faciale, bases de données ADN et biométriques, détection acoustique des coups de feu, drones, IA – intelligence artificielle – et algorithmes de profilage des risques ainsi que toutes autres formes de police prédictive) / Interdire la conception expérimentale et le déploiement de ces technologies / Interdire aux forces de l'ordre de mettre en place des contrats avec les universités pour améliorer la reconnaissance faciale / Supprimer la biométrie dans les écoles et universités / Interdire les relevés biométriques / Interdire les applications policières et les bases de données permettant le fichage / Interdire le fichage S ainsi que l'accusation d'apologie du terrorisme / Supprimer les bases de données / Interdire les perquisitions et les assignations à résidence.

Libérer les prisonniè-res



Fermer les prisons et les CRA / Rejeter les « alternatives à l'incarcération » qui sont carcérales par nature, y compris les tribunaux de police et les maisons de Justice, le bracelet électronique et des programmes coercitifs de justice réparatrice / Baisser les financements des services du parquet / Mettre fin à la détention provisoire / Libérer toutes les personnes en détention pour violation de la libération conditionnelle / Rendre libres et gratuites toutes les communications entre et par les prisonniè-res / Mettre fin à la détention des migrant-es et à la séparation des familles / Supprimer les ERIS / Abolir le mitard et les quartiers disciplinaires.

Abroger les lois qui criminalisent la survie



Abroger les lois criminalisant les personnes impliquées dans le travail du sexe, la vente de drogue et l'économie de rue / Abroger les lois criminalisant l'occupation de l'espace public, en particulier pour les personnes sans-abri et les « gens du voyage » / Abroger les lois qui criminalisent les survivantes de violences genrées / Mettre fin aux amendes et frais de justice associés aux procédures judiciaires pénales y compris les contraventions, les cautions en espèces, les frais de justice ainsi que les frais de libération conditionnelle et de probation / Abroger les lois sur l'absentéisme scolaire qui précarisent les étudiant-es bousièr-es du CROUS et qui suppriment les allocations familiales aux parents / Abroger les lois contre la dissimulation du visage, y compris le port du voile.

Fournir un logement sûr à tou·tes



Annuler les loyers sans obligation de remboursement pendant le COVID-19 / Réutiliser les bâtiments, les maisons, les appartements vides et les hôtels pour loger les personnes sans-abri / Interdire les expulsions / Fournir un soutien sans équivoque aux personnes réfugiées et aux communautés cherchant l'asile / Assurer que les survivantes de violences genrées aient accès à des options de logement alternatives / Fournir des options de logements non-coercitives pour les jeunes queers et trans qui ont subi des préjudices ou ont été rejeté-es par leurs familles.

Investir dans l'entraide pas dans la police



Investir dans l'enseignement et la santé, y compris mentale, et soutenir les plannings familiaux / Rendre les transports publics, gratuits et accessibles pour tou-ttes / Mettre fin à l'inégalité de financement des écoles en fonction de leur zone géographique / Installer des toilettes publiques gratuites, sécurisées et non-générées / Investir dans des banques alimentaires, des coopératives d'épicerie, des jardins et des fermes locales et collectives / Investir dans des programmes d'éducation qui promeuvent l'apprentissage, la sécurité et le soin communautaires.

Investir pour l'auto- organisation communautaire



Favoriser les conseils de voisinage avec une attention particulière pour les communautés et personnes marginalisées / Déterminer les besoins de la communauté et investir dans des ressources communes / Investir dans des approches de santé publique communautaire, qui comprennent la prévention non-carcérale de la violence, les programmes d'intervention et d'éducation basée sur le témoignage, le consentement et les limites, les relations saines / Investir dans des ressources multilingues pour les communautés de migrant-es et de demandeur-ses d'asile.

#8toAbolition

**Un monde sans prison ni police
où nous pouvons être en sécurité**

L'abolition ne peut pas attendre

Aux États-Unis, les policiers que l'on croise dans la rue sont généralement employés par la municipalité ou le comté, rarement rattachés au gouvernement fédéral. C'est pourquoi beaucoup de groupes pensent que des changements sont d'abord possibles au niveau des villes plutôt qu'à l'échelle nationale.

Defund the police (couper les fonds de la police) a été un des mots d'ordre les plus répandus au sein du mouvement: ce premier levier a été activé au niveau local et concerne les budgets alloués par les mairies aux forces de l'ordre. Ces derniers peuvent représenter jusqu'à 40 % du budget municipal, comme à Chicago ou à Oakland.—

Il provient à l'origine des luttes menées par Critical Resistance et d'autres organisations contre l'expansion des prisons californiennes au début des années 2000. La stratégie de s'attaquer au financement des institutions a ensuite été adaptée à d'autres campagnes, par exemple contre les gang injunctions¹³ (avec succès à Oakland), pour éviter la construction de nouvelles académies de police, la présence de policiers dans le métro ou dans les écoles, la militarisation de leur armement. L'objectif est de réaffecter une partie des fonds publics à des organisations locales dans une dynamique d'empowerment des communautés. Mais également d'utiliser ces campagnes pour délégitimer les forces de police et leur association aux notions de sécurité.

13. Des ordonnances prises par des tribunaux contre de jeunes gens accusés d'appartenir à des gangs (parfois sur la seule base de leurs fréquentations, de leur couleur de peau et de leurs habits) et imposant des restrictions permanentes: interdiction de se trouver dans une zone, de rencontrer telle personne, de porter certains vêtements, de se battre, etc. Ces ordonnances visent une appartenance collective et non plus des actions individuelles.

Cette année, plusieurs collectifs abolitionnistes ont uni leurs forces pour créer le site internet defundpolice.org. Ce site fournit des outils pour calculer les différents budgets des services de sa ville ainsi que des supports juridiques pour mener des campagnes de transfert de fonds auprès des municipalités.

Et de fait, il y a certains endroits où ces campagnes fonctionnent. En novembre 2020, les électeurs de Los Angeles ont approuvé l'obligation d'investir 1 % du fonds général des services de police dans les services sociaux et les alternatives à l'incarcération, et non dans les prisons et les services de police. À New York, la coupe s'élève à un milliard de dollars et le budget passe ainsi de six à cinq milliards en 2020.

PARTIR DES RESSOURCES EXISTANTES

MPD150 • «Where We're Going: Alternative in the Making»
• Enough Is Enough: A 150 Year Performance Review
of the Minneapolis Police Department • mpd150.com • 2017

La brochure dont est extrait ce texte a été publiée à l'occasion des cent cinquante ans du département de police de Minneapolis (MPD). Ses auteur·rices sont des militant·es, des « organisateur·rices communautaires¹⁴ », des lanceurs d'alerte, des familles de victimes de crimes policiers, des chercheuses et des artistes. Leur objectif est de « sortir l'idée de communautés sans police du domaine de l'utopie et d'en faire un enjeu d'actualité ».

À cette fin, leur travail est principalement axé sur la narration : développer toute une gamme de récits (interviews, BD, bilans, recours à l'histoire...) décrivant comment les communautés de Minneapolis arrivent à se passer des forces de l'ordre.

« Notre intention est de raconter une histoire. [...] Les histoires prennent du temps à prendre racine et nous n'avions pas prévu que celles-ci poussent aussi vite », écrivent-ils après la vague de révoltes qui a secoué les États-Unis, et particulièrement Minneapolis, à la suite de la mort de George Floyd. Plusieurs approches s'entremêlent pour tramer cette histoire d'une ville sans police. La brochure retrace l'histoire des méfaits de la police locale depuis 1867, année de la fondation du MPD, jusqu'à nos jours. À partir d'une foule de petits récits

14. Les *community organizers* sont des militant·es (souvent salarié·es) d'organisations, elles-mêmes subventionnées par des fondations, qui travaillent pour organiser et mobiliser les populations pauvres dans les villes américaines sur des thèmes comme l'éducation, le transport ou la régularisation des sans-papiers.

singuliers se dessine l'image d'une bande de brutes au service des possédants. Le MPD était une sorte de milice privée au service du maire et de sa famille. Ce département s'alliait avec les industriels et « l'Alliance des citoyens » (groupe d'extrême droite créé par des hommes d'affaires puissants en 1903) pour briser les grèves à la fin du XIX^e, début XX^e siècle et maintenir la ségrégation. Il est responsable de violences policières ciblées contre les populations noires et d'une série de meurtres impunis. Après ce bilan de cent cinquante ans de policing, la perspective d'une réforme du MPD s'apparente à une illusion pure et simple. Comme l'idée qui voudrait que tous les meurtres, le harcèlement systématique, la répression des mouvements d'émancipation, etc. puissent être l'œuvre de quelques « pommes pourries » qu'on pourrait renvoyer ou juger. L'avenir sans police face à ces constats n'est pas une idée naïve ou irréaliste mais la seule solution pragmatique envisageable. Après avoir relayé des témoignages d'habitantes de Minneapolis décrivant leur relation chaotique et violente avec le MPD d'aujourd'hui, la dernière partie de la brochure, reproduite partiellement ici, traite des perspectives concrètes et situées pour commencer à se passer de la police.

Pour ce faire, MPD 150 sépare deux aspects du problème. D'un côté, une partie des affaires dont s'occupe la police est tout bonnement illégitime et basée sur la morale des dominants: contrôler et arrêter les usagers de drogue, virer les personnes sans domicile fixe, harceler les travailleuses du sexe, etc. C'est l'aspect le plus simple à critiquer: dépenaliser ces infractions ou délits ne causerait de tort à personne.

De l'autre côté – et c'est sans doute la partie la plus difficile, mais la plus prometteuse – il est nécessaire

de s'attaquer aux situations qui occasionnent des torts au sein des communautés. Les conflits de voisinage, les violences conjugales, le mal-logement, les difficultés d'accès aux soins, etc. La volonté de vivre sans police nécessite de penser ce qu'il faut mettre en place dès aujourd'hui dans de telles situations.

Cette proposition fait l'effort de penser et rendre réaliste à l'échelle d'une ville une organisation sans police, en partant des multiples associations, réseaux militants et travailleurs sociaux en présence. Elle ne dessine finalement que le monde d'aujourd'hui, mais avec ce léger décalage : la possibilité de nous confronter depuis nos propres forces aux aspects parfois les plus tragiques de nos expériences collectives. Et voir où ça nous emmène...

Introduction

[...] Dans cette dernière section, nous allons présenter nos réflexions sur les façons dont nous pourrions faire en sorte que cette tragédie longue de cent cinquante ans prenne fin, pour ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de Minneapolis.

[...]

Imaginez un instant qu'on vous mette en charge de la stabilité dans une ville nouvellement créée, établie dans un environnement sûr et sain. Comment allez-vous résoudre les problèmes rencontrés par vos amis et vos voisins ? Comment réagirez-vous si une crise apparaît, ou si une explosion de violence survient ? Votre premier choix sera-t-il de faire appel à une armée qui ne rend aucun compte, et qui a un lourd passif d'oppression et de violence lors de ses patrouilles incessantes dans votre quartier ?

[...]

Le 911

Le 911 n'est apparu dans le Minnesota que dans les années quatre-vingt. À l'époque, beaucoup de gens étaient sceptiques quant à l'idée de centraliser la police, le personnel paramédical et les pompiers dans le même centre d'appels, étant donné les différentes fonctions qu'ils remplissent. Mais si les répartiteurs peuvent décider lequel de ces trois services envoyer en cas d'urgence, pourquoi ne pas faire appel à plus de services? Pourquoi ne pas avoir des professionnels de la santé mentale, des travailleurs sociaux, des spécialistes des violences conjugales, et d'autres personnels qui pourraient être envoyés sur place en fonction de la situation? Ou, pour le dire autrement, combien d'appels au 911 nécessitent vraiment l'intervention de personnes qui portent des armes?

[...]

Qui allez-vous appeler?¹⁵

Nous n'avons pas les ressources nécessaires pour vivre dès maintenant dans une ville sans police, mais nous avons ce qu'il faut pour commencer. Dans les pages qui suivent, nous allons partager quelques idées sur la manière d'utiliser les programmes existants pour commencer à mettre en place un réseau de sécurité communautaire qui puisse remplacer la police. [...]

Répondre à la souffrance psychique

Ce n'est un secret pour personne que les États-Unis ne disposent pas de structures de soins destinées à la santé mentale adéquates. Depuis que la plupart des hôpitaux psychiatriques

15. NdT: «*Who you gonna call?*», référence au refrain du thème principal du film S.O.S. Fantômes de 1984.

n'ont plus été financés et ont été fermés dans les années soixante et soixante-dix, les personnes qui traversent des crises psychologiques n'ont guère de recours¹⁶. À l'heure actuelle, lorsqu'une personne en crise appelle le 911, la police est la première à être envoyée sur place. [...]

Aux États-Unis, le policier moyen reçoit cinquante-huit heures de formation sur les armes à feu et quarante-neuf heures pour les tactiques défensives, mais seulement huit heures de formation à la désescalade, un élément clé pour aider à résoudre les crises de souffrance psychique¹⁷. [...] Cela se reflète dans le nombre de personnes atteintes de maladie mentale qui ont été brutalisées et tuées par des policiers, à Minneapolis et dans tout le pays, depuis de nombreuses années¹⁸.

Heureusement, nous disposons déjà d'un certain nombre d'alternatives à la police pour faire face aux crises liées à la santé mentale à Minneapolis. Le comté de Hennepin dispose d'un programme appelé COPE (Community Outreach for Psychiatric Services) qui envoie des intervenants qualifiés en santé mentale sur place, à toute heure du jour ou de la nuit. Il existe également un programme similaire pour répondre aux crises de souffrance psychique chez les jeunes, appelé Hennepin County Child Crisis. Nous disposons également d'un réseau d'assistances téléphoniques locales pour ces situations de souffrance psychique, comme Crisis Connection, Tubman's Crisis Line et MN Warmline.

16. NdT: Aujourd'hui, 2 millions de personnes incarcérées chaque année aux États-Unis sont considérées comme ayant des problèmes de santé mentale. Les prisons sont à ce titre considérées comme le plus grand établissement psychiatrique du pays. Les personnes ont peu ou pas accès aux traitements dont elles ont besoin et le suicide y est la deuxième cause de mortalité.

17. Tom Lyden, « Twin Cities officers taking Crisis Intervention Training to help people with mental illness », disponible sur fox9.com, 2016.

18. NdT: Un quart des meurtres policiers annuels, aux États-Unis, sont considérés comme liés à des problèmes de santé mentale.



La plus grande limite à laquelle sont confrontés les programmes de réponses aux crises de souffrance psychique est le manque de ressources. [...]

Les sans-abri

Depuis que le Minnesota a adopté sa première loi sur le vagabondage au début du XX^e siècle, l'un des rôles du service de police de Minneapolis a été de rafler et de criminaliser les personnes sans domicile fixe. Cela reste vrai aujourd'hui; Minneapolis a criminalisé toute une série d'activités qui sont inévitables pour de nombreux sans-abri, notamment la mendicité dans certains endroits, le fait de dormir dans des véhicules et l'utilisation de structures temporaires telles que des tentes¹⁹. La police entre également en contact avec les sans-abri d'autres manières, notamment lorsque des habitants qui se plaignent des sans-abri appellent le 911, ou lorsque la police est chargée de « nettoyer » un quartier de la ville avant un événement majeur comme le Super Bowl. Arrêter, brutaliser et criminaliser les personnes qui n'ont pas accès à un logement stable ne les aide pas à trouver un toit; au contraire, cela leur rend la tâche plus difficile. [...]

Certaines des ressources dont nous avons besoin pour résoudre notre crise du logement existent déjà: Minneapolis dispose d'un certain nombre de foyers et de prestataires de services sociaux qui peuvent aider les personnes sans domicile fixe à trouver un endroit où dormir, à court ou à long terme. Nous disposons d'un réseau particulièrement solide de

19. NdT: Seattle, dans l'État de Washington, est un exemple de ville ayant poussé à l'extrême la criminalisation des sans-abri. Les délits mineurs liés au fait de ne pas avoir de domicile (uriner dans la rue, partager de la nourriture gratuite...) donnent lieu à des ordonnances civiles (et non pénales) dont la police est complètement maître. Il n'y a pas d'audience formelle ni d'avocats. Si ces personnes sont reconnues coupables de ces délits par des policiers, alors l'exclusion d'une zone géographique est prononcée. C'est le retour de la pratique médiévale du bannissement comme forme de gestion des pauvres et des indésirables.

ressources pour les jeunes sans-abri, notamment des organisations comme Streetworks, Avenues for Homeless Youth, The Bridge et Youthlink. Il existe même une équipe de maraude dirigée par l'église St. Stephens, qui cherche à être le premier point de contact pour les personnes vivant dans la rue, en les aidant à trouver des ressources et en intervenant parfois dans les interactions entre la communauté [des sans-abri] et la police qui, autrement, pourraient mener à une arrestation.

Nous sommes confrontés à une crise des logements abordables à Minneapolis. Le taux d'inoccupation des logements locatifs tourne autour de 2 % et la population augmente rapidement sans que l'on construise suffisamment de nouveaux logements. Dans le même temps, nos foyers pour sans-abri sont remplis: nous ne disposons que d'environ six cents lits pour adultes seuls dans la ville et des dizaines de personnes sont refusées chaque nuit, forcées à dormir dehors par manque de financement. Si nous voulons résoudre le problème des sans-abri à Minneapolis, nous devrions commencer par là, en augmentant le nombre de lits disponibles dans les foyers, en construisant davantage de logements abordables et en résistant à la gentrification, et non pas en envoyant la police arrêter tous les sans-abri.

Les contrôles routiers

Les policiers procèdent couramment à des contrôles de « personnes suspectes », de « véhicules suspects » et de « circulation ». Les personnes de couleur sont arrêtées de manière disproportionnée lors de ces contrôles sous des prétextes peu convaincants et sont parfois fouillées dans l'espoir de trouver des preuves d'activités criminelles. [...] Par exemple, les Noir-es ont presque neuf fois plus de chances que les Blanc-hes de finir au poste après un contrôle routier en journée.

Les contrôles routiers ne sont pas seulement des désagréments mineurs [...]. Philando Castile²⁰ a été tué lors d'un tel contrôle après en avoir subi quarante-neuf en l'espace de treize ans.

Les contrôles routiers n'apportent rien en tant que pratique de sécurité communautaire. Le peu de bien qu'ils font est contrebalancé par le harcèlement et la violence qu'ils infligent aux communautés marginalisées. [...] Même dans le cas d'infractions plus immédiates, comme les excès de vitesse ou la conduite imprudente, le fait de faire intervenir un policier armé ne fait que renforcer la probabilité que le contrôle se termine en tragédie. Les contrôles routiers sont une mauvaise idée et nous devrions chercher d'autres moyens d'assurer la sécurité de nos rues.

La violence conjugale

Que faire lorsque vous êtes dans une relation qui devient violente? Les personnes victimes de violence conjugale peuvent avoir besoin que quelqu'un intervienne, d'un endroit sûr où aller, de s'éloigner d'un proche et d'un soutien émotionnel. Appeler la police veut dire rajouter de la violence dans une situation où elles y sont déjà confrontées. Les agents de police peuvent mettre la vie d'un proche en danger, ainsi que la leur. Ils sont également deux à quatre fois plus susceptibles de *commettre* des violences conjugales que les autres membres de la communauté, ce qui en fait un mauvais choix pour les survivant-es²¹ qui cherchent de l'aide.

20. NdT: Philando Castile est un Afro-Américain de 32 ans qui a été abattu lors d'un contrôle routier en 2016, par un policier du Minneapolis Police Department. Sa femme et sa fille de 4 ans étaient présentes lors de ce contrôle. Sa femme a filmé et a retransmis en direct le meurtre de son mari sur FacebookLive. Le policier a ensuite été acquitté.

21. NdT: Le terme de survivant-e est utilisé pour valoriser les capacités d'agir d'une personne à la suite d'une agression ou de violences répétées, ses capacités à résister et à se reconstruire, il est préféré au terme de «victime» qui peut renvoyer à une forme de passivité, à une définition par l'agression subie, et qui comprend une connotation négative. Voir le témoignage «Quand la communauté réagit à la violence conjugale» à la partie V.

Minneapolis dispose d'un certain nombre de ressources pour les personnes victimes de violence intra-familiale, notamment contre le harcèlement, les violences verbales, émotionnelles et physiques. [...] Le Domestic Abuse Project dispose d'une ligne d'urgence pendant les heures d'ouverture en semaine, de conseils individuels et de groupes pour les adultes et les enfants victimes de préjudices, ainsi que d'un soutien pour les adultes qui en ont commis et qui s'efforcent de mettre fin à ce cycle. Crisis Connection, dans les comtés de Washington et d'Anoka, crée des équipes mobiles qui répondent aux appels de détresse lorsque cela est approprié.

Les personnes victimes de violence familiale doivent assurer leur sécurité personnelle et celle des autres membres de la famille touchés par la violence. Il est nécessaire de disposer de membres de la communauté en qui on a confiance pour répondre aux situations de violence. Les personnes qui interviennent doivent être capables de lire la situation et être prêtes à intervenir, à désamorcer la situation ou à offrir un soutien émotionnel et un accès à des ressources telles qu'un logement temporaire. Les personnes qui interviennent doivent donner la priorité à la personne qui subit la violence et offrir un soutien à la personne qui la commet. Les agresseurs doivent être tenus responsables, la priorité doit être donnée aux besoins des victimes, tout en suivant les normes déterminées par la communauté et en créant un chemin vers la guérison et la réconciliation pour la personne qui a commis le préjudice.

La violence sexuelle

Toute violence enfreint les limites des personnes, mais la violence sexuelle peut être particulièrement odieuse en raison de la combinaison des limites physiques, émotionnelles et sexuelles qu'elle franchit. Comme dans le cas de la violence intra-familiale, les policiers ne répondent pas bien aux violences sexuelles pour plusieurs raisons, notamment parce

que ceux-ci en commettent plus souvent que le reste de la population.

Crisis Connection, RAINN, le Sexual Violence Center, MN Day One Crisis Hotline et la National Sexual Assault Telephone Hotline fournissent des lignes d'urgence et un accès à des ressources. Le programme Stop It Now! Helpline est destiné aux adultes qui risquent d'abuser sexuellement d'un enfant, aux proches des survivant-es d'agressions sexuelles et aux parents d'enfants ayant des problèmes de comportement sexuel.

En plus de ce que nous avons présenté comme des réponses nécessaires aux situations de violence familiale, les survivant-es d'agressions sexuelles peuvent avoir besoin d'un soutien physique et émotionnel spécialisé. Il est de notre responsabilité, en tant que communauté, de nous assurer d'avoir des personnes qui peuvent fournir ce soutien. Nous avons également besoin de membres de la communauté prêts à s'engager auprès de la personne qui a commis l'agression sexuelle, à la tenir responsable de ses actes et à s'attaquer aux causes et aux questions sous-jacentes qui ont pu conduire à ses actes. [...] Vous trouverez une multitude d'écrits sur les approches abolitionnistes de la prévention de la violence sexuelle sur notre site et sur le centre de ressources TransformHarm.org.

Le trafic d'être humains et l'exploitation sexuelle

Là où il y a un traumatisme historique, de la pauvreté et de la marginalisation économique, il y aura toujours une possibilité d'exploitation. Le trafic d'être humains et l'exploitation sexuelle, comme d'autres formes d'exploitation de la main-d'œuvre, s'attaquent aux personnes vulnérables, celles dont le pouvoir et l'autonomie ont été confisqués par un système qui les maintient dans un cycle de pénurie, en particulier les femmes et les personnes trans issues des communautés autochtones et des communautés de couleur.

Certaines ressources sont désormais disponibles pour les survivant·es de la traite : entre autres, TeenPRIDE/The Family Partnership s'occupe des jeunes femmes et des jeunes trans qui ont survécu à la traite humaine et à l'exploitation sexuelle. La Minnesota Indian Women's Sexual Assault Coalition (MIWSAC) et le Minnesota Indian Women's Resource Center (MIWRC) œuvrent tous deux spécifiquement au sein des communautés indigènes, en fournissant des services directs et en défendant les intérêts des communautés. [...]

Si nous voulons vraiment soutenir les personnes survivant·es, nous devons investir dans la prévention, et plus particulièrement nous attaquer aux conditions économiques et sociales à l'origine de ces vulnérabilités profondément enracinées.

La consommation de drogues

La guerre contre la drogue a été très efficace pour criminaliser systématiquement les communautés de personnes de couleur, enfermer des millions de personnes et faire gagner des milliards de dollars à des entreprises carcérales privées. Mais elle a été totalement inefficace pour réduire la disponibilité des drogues ou empêcher les dommages qui peuvent résulter de la consommation de certaines d'entre elles. Tout comme le département de police de Minneapolis n'a pas réussi à arrêter la consommation d'alcool pendant la prohibition dans les années vingt, il n'a pas réussi à réglementer la vente et la consommation d'autres drogues dans les décennies qui ont suivi.

Malgré une perpétuelle criminalisation de la consommation de drogue, il existe de nombreuses ressources disponibles à Minneapolis pour aider les utilisateurs, notamment des conseils, l'accès aux seringues, le dépistage du VIH et la prévention des overdoses. Parmi les organisations et les collectifs qui font ce travail, on peut citer HAND, ou Heroin Alternative

Needle Distribution, le Minnesota AIDS project, la Minnesota Transgender Health Coalition et le Morpheus Project.

Il existe une solution simple face à la consommation de drogue dans un monde sans police : la légaliser. Partout aux États-Unis, des communautés ont décriminalisé l'usage récréatif de la marijuana, empêchant ainsi des milliers de membres de la communauté d'être incarcérés pour avoir consommé une drogue relativement inoffensive. D'autres pays sont allés encore plus loin : le Portugal a décriminalisé toutes les drogues en 2000, et a constaté une baisse des infections par le VIH, des décès par overdose et de la consommation générale de drogues²². Bien entendu, la décriminalisation ne suffira pas à elle seule à réparer les dommages que la guerre contre la drogue a causés aux communautés de couleur, et toute discussion sur la légalisation devrait inclure la question des dédommagements à accorder aux communautés qui ont été ciblées sous couvert de lutte contre la drogue.

Le travail du sexe

Bien qu'elle existe à Minneapolis depuis ses débuts, la prostitution est stigmatisée et criminalisée dans notre ville²³. Le MPD a une longue histoire d'extorsion et d'intimidation des travailleurs et travailleuses du sexe, y compris des cas où des policiers ont menti à des prostituées pour recevoir des faveurs sexuelles avant de les arrêter. MPD150 a contacté le Sex Workers Outreach Project Minneapolis (SWOP MPLS) pour obtenir des informations sur les alternatives existantes face au harcèlement et à la criminalisation par la police. Voici ce qu'ils et elles nous ont envoyé :

22. Samuel Oakford, « Portugal's Example: What Happened After It Decriminalized All Drugs, From Weed to Heroin », VICE News, disponible sur [news.vice.com](https://www.vice.com/en_us/news), 2016.

23. NdT : La prostitution est également criminalisée au niveau fédéral, puisqu'une loi datant de 2003 confond toute prostitution avec de la traite forcée. Cela a permis l'ouverture de nouveaux fonds fédéraux ainsi que l'intervention du FBI pour lutter contre la prostitution. Dans les zones de prostitution connues, être arrêté avec un simple préservatif ou une tenue suggestive peut être une preuve suffisante pour des poursuites.

Les ressources qui servent directement la communauté des travailleur-euses du sexe viennent principalement des institutions religieuses qui travaillent en collaboration avec les forces de l'ordre, l'ICE et le mouvement de lutte contre la traite des êtres humains²⁴. Certaines organisations opèrent en mode « sauveur » et traitent tout le travail du sexe comme s'il s'agissait d'un trafic.

En terme de ressources sans jugement pour les travailleur-euses du sexe, nous devons surtout nous tourner vers les communautés pour les droits reproductifs et les ressources pour les homosexuels. Des organisations comme Family Tree Clinic, Aliveness Project, Whole Woman's Health, Red Door Clinic et Planned Parenthood comprennent l'effet de la stigmatisation sur les travailleur-euses du sexe et offrent des espaces sûrs pour les soins médicaux et le soutien politique. [...]

Le SWOP MPLS est la première organisation constituée de pairs qui défend les droits des travailleur-euses du sexe dans cette ville. Nous avons recueilli sur notre site web des informations sur des thérapeutes, des avocats et des prestataires de services bien informés et sensibles aux besoins des travailleuses du sexe. Malheureusement, cette liste n'est pas très fournie. La décriminalisation du travail du sexe est l'objectif central de notre mouvement. La législation s'accompagne de réglementations gouvernementales qui causeront des préjudices nouveaux et différents aux travailleur-euses du sexe. Le mode de fonctionnement des maisons

24. NdT: Ce sont pour beaucoup des groupes chrétiens conservateurs, collaborant avec les forces de l'ordre et les services de justice pour fournir des programmes incitant les prostitué-es à quitter leur métier et forcer leur participation à des conseils et mentorats religieux suite à une arrestation.

closets légales du Nevada²⁵ et des Pays-Bas s'est avéré quelque peu problématique, et les travailleuses hors de ces institutions restent plus exposées aux sanctions légales²⁶. [...]
Il existe actuellement peu de recours, légaux ou autres, pour les travailleuses du sexe. Nous disposons de forums et autres espaces communautaires en ligne où nous pouvons nous signaler les unes aux autres les clients abusifs. Le forum le plus important et le plus efficace est celui de Backpage.com, dont la section « Divertissement pour adultes » a été fermée l'hiver dernier. Quelque chose d'autre apparaîtra à sa place car nous sommes très résilient-es, mais nous avons besoin de meilleurs outils. Les travailleurs et les travailleuses du sexe ont plutôt tendance à faire les choses par elles et eux-mêmes [DIY attitude], et entretiennent une relation compliquée avec le capitalisme. La plupart ne sont pas des révolutionnaires, mais la communauté préférerait être autorisée à s'occuper elle-même de ses problèmes.

Les atteintes à la propriété

La plupart des atteintes à la propriété ne sont pas motivées par la malveillance, mais par le désespoir. Une économie capitaliste oblige chacun d'entre nous à se débrouiller seul avec peu de soutien ou d'aide sociale. À une époque où les inégalités de revenus sont historiquement élevées, il n'est pas surprenant que certaines personnes se tournent vers le vol, le cambriolage et d'autres crimes contre la propriété pour subvenir à leurs besoins. La meilleure façon de réduire les délits contre les biens

25. NdT: La prostitution est légale dans les zones rurales du Nevada.

26. Network of Sex Work Project, «The World Aids Campaign. Sex Work And The Law: The Case For Decriminalization», disponible sur nswp.org, 2010.

n'est pas d'emprisonner tous les pauvres ou d'essayer d'effrayer les membres de la communauté pour qu'ils obéissent: il s'agit d'investir dès le départ dans les communautés afin que les gens aient moins besoin de se voler les uns les autres.

En cas de délit contre la propriété, les processus de justice réparatrice et transformatrice donnent souvent de meilleurs résultats que l'arrestation et l'incarcération. Outre les communautés autochtones qui pratiquent des formes holistiques de justice au Minnesota depuis des millénaires, nous avons un certain nombre d'associations qui travaillent dans le domaine de la justice réparatrice à Minneapolis, notamment Restorative Justice Community Action (Action communautaire en matière de justice réparatrice) et Seward Longfellow Restorative Justice Partnership (Partenariat de justice réparatrice de Seward Longfellow). [...]

Répondre à la violence

Nous ne pouvons pas discuter de la manière de répondre à la violence dans nos communautés sans reconnaître que la police la provoque, directement par les coups et les tirs, et indirectement par le harcèlement et la criminalisation.

Si nous voulons mettre fin à cette violence, il est nécessaire de mettre fin à la violence policière. La police n'est certainement pas la seule source de violence dans notre ville. La violence interpersonnelle a été une constante tout au long de l'histoire de l'humanité, et elle n'est qu'exacerbée par la pauvreté et le désespoir.

La police n'est pas si efficace que ça pour empêcher la violence. Des études montrent que l'augmentation ou la diminution du nombre de policiers dans une ville n'affecte pas le niveau de criminalité violente, et de nombreuses agressions et de nombreux meurtres ne sont pas résolus.

Ce qui s'est avéré efficace, ce sont les programmes qui redonnent des ressources à la communauté, en nous donnant les moyens de prendre nos propres décisions sur la manière de maintenir la sécurité dans nos quartiers. Dans les villes jumelles²⁷, les efforts de la communauté pour empêcher la violence comprennent les MAD DADs, le Youth Coordinating Board's Outreach Team et un certain nombre d'initiatives de prévention de la violence gérées par le département de la santé de la ville.

Des modèles provenant d'autres régions du pays et du monde peuvent également servir d'inspiration. Les programmes d'interruption de la violence de l'organisation Cure Violence sont un exemple dont l'efficacité à réduire la violence est empiriquement prouvée²⁸. [...]

Répondre à la violence est l'un des défis les plus difficiles auxquels nous sommes confrontés en tant que ville, avec ou sans police. Mais en fournissant des ressources indispensables aux différentes communautés, en leur donnant l'espace nécessaire pour créer leurs propres stratégies de sécurité et en réduisant notre dépendance à l'égard des réponses inefficaces et nuisibles préconisées par le service de police de Minneapolis, nous pouvons créer une Minneapolis plus sûre et plus saine.

27. NdT: Minneapolis et Saint Paul.

28. Cure Violence, «Violence Prevention Model», disponible sur cureviolence.org, 2017.

ATELIERS POUR IMAGINER DES MONDES SANS POLICE

Les deux textes qui suivent, proposés par NIA et Critical Resistance, sont des guides pour faciliter l'organisation d'ateliers sur l'abolition de la police. Ces ateliers prennent comme base de départ les expériences que chacun-e a de la police et mettent l'accent sur les ressources mobilisables dès aujourd'hui. Le mouvement abolitionniste développe des ateliers collectifs sous différents formats, dans des écoles, des centres communautaires, des églises... Le jeu de rôle et le théâtre de l'opprimé, où les participant-es rejouent ensemble des situations problématiques et se proposent mutuellement des scénarios pour s'en sortir, font aussi partie des techniques proposées. L'accroissement des capacités de tout un chacun à faire face aux conflits ou aux violences est un des objectifs principaux de ces activités. Les deux ateliers présentés ici ont été animés des centaines de fois.

Atelier 1 – NIA

L'atelier tourne autour d'une série de questions (mon point de départ, mon seuil de tolérance, comparaison, action), auxquelles réfléchir avant de partager autour de soi les idées tirées de la discussion.

I. Réfléchir et inventer

Trouvez quelqu'un avec qui vous pouvez parler de choses lourdes, ou prenez un stylo et du papier si vous êtes seul-e. Posez-vous les questions suivantes :

Avez-vous déjà appelé la police ?

- Pourquoi ?
- Qu'avez-vous gagné à appeler la police ?
- Savez-vous quel a été la conséquence de votre appel pour les autres personnes avec qui vous étiez dans la même situation ?

Avez-vous déjà choisi de ne pas appeler la police lorsque cela vous semblait possible ?

- Pourquoi ne l'avez-vous pas appelée ?
- Avez-vous trouvé une autre solution ? Qu'avez-vous tiré de cette réponse ?
- Savez-vous quel a été l'effet de cette réponse sur les autres personnes dans cette situation ?

Cherchez la limite de votre propre « seuil » d'appel à la police :

- Dans quelles situations n'est-il même pas imaginable d'appeler la police ? Qu'est-ce qui vous paraît évident de faire à la place ?
- Y a-t-il des situations dans lesquelles vous estimez qu'il est nécessaire d'appeler la police ?
- Citez une situation (ou un type de situation) dans laquelle vous pensez que vous appelleriez la police, une où c'est la seule chose que vous pouvez imaginer faire, une où ce serait automatique.
- Réfléchissez à ce « seuil » pendant une minute. Imaginez une réponse originale qui permettrait de le faire reculer un peu et de trouver une réponse plus inventive, basée sur la communauté.
- De quoi auriez-vous besoin ?
- Qui serait impliqué-e ?
- Comment pouvez-vous commencer à construire cette possibilité ?

Y a-t-il des situations dans lesquelles vous et votre ami·e ne vous entendez pas sur le fait d'appeler ou non la police ?

- Que pouvez-vous apprendre de votre ami·e ?
- Que pouvez-vous lui proposer ?

Appelleriez-vous les flics pour dénoncer par exemple un bar bruyant ou un manquement à la sécurité dans une école ?

- Pensez-vous que c'est différent ?
- En quoi serait-ce différent ?
- Pour vous, à quoi pourraient ressembler des réponses alternatives ?

Qu'en est-il des moments où vous êtes spectateur·rice d'une intervention policière ?

- Que faites-vous lorsque vous voyez un policier arrêter quelqu'un dans votre quartier ? Réfléchissez à un plan d'action pour du *cop-watching* spontané.
- Pensez aux moyens de soutenir les personnes arrêtées par la police.

II. Partager

Faites circuler cette lettre. Apportez-la au cours d'un dîner. Posez ces mêmes questions à votre famille, vos ami·es et vos colocataires.

Le projet NIA a été fondé par Mariame Kaba à Chicago en 2009, dans le but de mettre fin à l'incarcération des jeunes en s'appuyant sur des processus de justice transformatrice. Au cours des dix dernières années, le collectif a proposé plus de deux cents ateliers communautaires sur la justice pour mineurs et le complexe industrialo-carcéral et publié des dizaines de programmes éducatifs. Il continue à animer des formations sur la justice transformatrice, qui montrent entre autres comment la violence est liée à des situations d'oppression plus générales²⁹.

Le projet NIA a créé une « bibliothèque de la Libération » visant à fournir des livres aux jeunes en prison, et a lancé des campagnes pour la fermeture des prisons pour mineurs et contre la présence des flics dans les écoles. Une grande place est laissée à l'art dans leurs modes d'action: les intervenant-es organisent des expositions et des résidences, afin d'imaginer un monde sans prison. Le projet NIA a également contribué à créer le Centre de justice transformatrice de New York, un lieu ressource qui, en plus de fournir des formations politiques et un appui aux processus de justice transformatrice, met en lien les différents groupes qui travaillent dans ce domaine.

29. La traduction de la brochure de NIA est disponible en intégralité sur le site abolirlapolice.org.

Atelier 2 – CRITICAL RESISTANCE

Critical Resistance Oakland
• «Abolition of Policing Workshop»
• criticalresistance.org • 2009

Nous reproduisons ici la dernière partie d'un atelier créé en 2009 par la section d'Oakland de Critical Resistance après le meurtre d'Oscar Grant par la police. La proposition est de discuter en plusieurs petits groupes à partir d'un scénario où quelque chose se passe mal. Une réflexion collective permet ensuite de voir quels sont nos réactions immédiates, les ressources déjà existantes et les moyens de les mobiliser en faveur du groupe.

I. Se séparer en petits groupes :

Dans votre petit groupe, choisissez un preneur de notes et une ou deux personnes qui feront un compte rendu de votre discussion. Demandez à un·e volontaire de lire le scénario à haute voix, afin que tout le monde puisse l'entendre. Discutez de votre scénario pendant vingt minutes et prenez des notes sur les principaux points de votre discussion.

Groupe 1

Vous vivez dans un immeuble d'habitation. Vos voisins du dessus se disputent fréquemment mais ce soir, il semble que cela devienne violent. Vous ne connaissez pas très bien ces voisins, mais vous vous êtes déjà salués et avez déjà discuté dans le couloir une ou deux fois.

Groupe 2

Votre voisin frappe à votre porte pour vous dire que sa maison a été cambriolée. Plusieurs objets de valeur, dont un ordinateur portable et des outils qu'il utilise pour travailler, ont été emportés. Votre voisin craint que ces personnes ne reviennent. Il s'inquiète également de la façon dont lui et ses proches vont pouvoir travailler sans leurs outils.

Groupe 3

Vous voyez les flics harceler un groupe de jeunes alors que vous rentrez chez vous à pied du magasin. Ils les ont plaqués contre un mur et il semble que certains d'entre eux vont être arrêtés. Les flics sont durs avec les jeunes et ils crient. Vous savez que ces jeunes traînent dans le parc tous les après-midi et que l'un d'entre eux est le fils de votre voisin d'à côté.

Groupe 4

Vous êtes en train de conduire et vous vous trouvez à un feu rouge lorsque vous êtes percutés à l'arrière. Vous et la personne qui vous a heurté vous arrêtez pour parler. Vous regardez votre voiture et vous constatez qu'un des feux arrière est cassé et que le pare-chocs est en train de tomber. Vous savez que vous n'avez pas les économies nécessaires pour les faire réparer. La personne qui vous a percuté avoue qu'elle n'a pas d'assurance et qu'elle est en liberté surveillée.

Questions d'orientation :

1. Comment réagissez-vous pendant l'incident? Comment réagissez-vous après l'incident, de manière à ne pas impliquer la police ou à atténuer les effets de la police, des tribunaux ou d'autres branches du système pénal?
2. Quelles sont les ressources existantes dans votre communauté que vous pourriez utiliser? Quelles sont les ressources manquantes que vous aimeriez voir?
3. Comment pouvez-vous soutenir à la fois les personnes qui ont subi un préjudice et celles qui l'ont causé, de manière à rendre votre communauté plus forte?

II. Retour en grand groupe

Chaque petit groupe prend cinq minutes pour faire une synthèse.

A-t-il été facile de trouver des solutions?

Les gens ont-ils eu une expérience personnelle de situations comparables ?

Quelles solutions ont fonctionné ?

Quelles solutions n'ont pas fonctionné ?

Les idées clés à retenir :

– Les gens et les communautés ont *toujours* résolu les conflits sans que la police n'intervienne. Nous devons renforcer les stratégies qui existent principalement dans les communautés où la police inflige le plus de dommages.

– La police ne représente pas la sécurité pour tout le monde. Nous sommes souvent mis au défi de désamorcer la situation en convainquant les voisins, les membres de la communauté de ne pas faire appel à la police.

– Grâce à la police, l'État a acquis le monopole de l'intervention d'urgence, de la gestion des crises, de la résolution des conflits interpersonnels et de bien d'autres choses encore. En s'opposant à la mainmise des forces de l'ordre, nous devons également créer des infrastructures non policières et non étatiques pour répondre à toute une série de problèmes.

Conclusion de l'atelier :

C'est à ce moment que nous discutons des victoires récentes contre la police, de l'organisation des luttes en cours et des ressources qui peuvent vous aider dans la vie quotidienne. Les participant-es seront également invité-es à réfléchir à la manière dont ils et elles résistent à la police au quotidien, et à une chose qu'ils feront pour éviter d'appeler la police ou de compter sur elle.

Quelques idées pour structurer cette conversation :

Sur un papier scotché au mur et divisé en deux colonnes, demandez aux participants de dessiner ou d'écrire comment ils résistent à la police au quotidien, et une comment ils remettent en question l'utilisation de la police dans leur vie quotidienne.

S'il y a des activistes ou des membres d'associations dans le groupe, animez une (courte) discussion sur la manière dont leur collectif peut mieux œuvrer à l'abolition de la police. S'ils sont impliqués dans le travail politique ou législatif, comment concevoir des réformes pour ne pas renforcer l'autonomie de la police et mettre en place des alternatives basées sur la communauté?

Si votre collectif ou votre communauté est impliquée dans le travail anti-répressif, partagez ce sur quoi vous militez et tout ce qui peut aider les participants à comprendre à quoi ce travail peut ressembler.

S'EXERCER À L'ABOLITION, JOUR APRÈS JOUR

Sarah Lamble • «Practising every day abolition»
• Abolishing the police: An Illustrated Introduction
• édité par Dog Section Press • Juin 2021

Sarah Lamble est une chercheuse féministe et militante, cofondatrice du projet Bent Bars (Barreaux tordus), un collectif qui coordonne un programme de rédaction de lettres pour les prisonnières LGBTQ+ en Grande-Bretagne. Elle est également membre du réseau Abolitionist Futures, qui rassemble des militant·es et des groupes qui s'organisent pour construire un avenir sans système pénal en Grande-Bretagne et en Irlande.

L'autrice part du constat que les relations quotidiennes produisent tout un tas de conflits et de souffrances, intentionnels ou non. Elle propose alors de créer des manières de prendre en charge les torts et les blessures sans volonté de punir ou d'écraser les parties en présence. Plutôt que d'attendre le grand soir, l'énorme ambition de vivre sans système pénal invite à un apprentissage constant, fait de tâtonnements. Ainsi, l'autrice promet une éthique abolitionniste dans la vie quotidienne: au-delà des discours politiques critiques de l'État punitif, elle invite à de nouvelles manières d'aborder les situations conflictuelles dans nos vies personnelles.

L'abolition peut sembler une tâche gigantesque. Nous vivons dans un monde saturé par l'hypothèse que la police et les prisons sont nécessaires pour faire face aux problèmes généralisés de violence et de préjudices. Même parmi celles et ceux qui

reconnaissent que la police et la prison ne nous protègent pas et perpétuent plutôt les inégalités, la violence et la souffrance, il peut être difficile d'imaginer la vie sans ces institutions³⁰.

Mais comme nous le rappelle Ruth Wilson Gilmore, penseuse et militante abolitionniste de premier plan, l'abolition ne consiste pas simplement à se débarrasser des prisons, de la police ou des systèmes de surveillance et de punition; l'abolition concerne ce que nous construisons à la place. «L'abolition consiste à abolir les conditions dans lesquelles la prison est devenue la solution aux problèmes, plutôt que d'abolir les bâtiments que nous appelons prisons³¹». De même, nous ne pouvons pas simplement supprimer la police – nous devons nous pencher sur les conditions dans lesquelles les gens estiment que la police est la seule ou la meilleure option pour répondre aux problèmes graves qu'ils rencontrent. Nous devons mettre en place d'autres moyens de prévention et de traitement des préjudices qui nous permettraient réellement d'assurer notre sécurité.

Une partie de cette tâche consiste à ne pas traiter l'abolition comme un «événement» unique ou révolutionnaire, mais comme un processus et une pratique continues. L'abolition est un mode de vie et une approche collective du changement social. Elle exige que nous nous engagions dans des stratégies de démantèlement des structures, des institutions et des systèmes qui sous-tendent et soutiennent les prisons et la police tout en mettant en place des systèmes de soins, de bien-être et de soutien qui répondent aux besoins humains et permettent aux communautés de s'épanouir. L'abolition exige un double travail: s'engager dans ce que les abolitionnistes appellent des «réformes non réformistes³²» – des stratégies qui réduisent le

30. Angela Davis, *Are Prisons Obsolete?*, Toronto, Seven Stories Press, 2003.

31. Ruth Wilson Gilmore et Naomi Murakawa, «Covid-19, Decarceration, and Abolition», 2020, disponible sur le site haymarketbooks.org.

32. Comme Berger, Kaba et Stein le décrivent, les réformes non-réformistes sont des mesures qui «réduisent le pouvoir d'un système oppressif en même temps qu'elles pointent l'inefficacité du système pour résoudre les problèmes qu'il a lui-même créés». Pour un exemple concret, voir le tableau des réformes abolitionnistes proposé par Critical Resistance, «Reformist reforms vs. abolitionist steps in policing», 2020.

pouvoir et la portée du système de justice pénale et diminuent notre dépendance à son égard – tout en renforçant simultanément nos compétences, nos capacités et nos ressources pour des systèmes alternatifs de prévention, de traitement et de réponse aux préjudices³³.

Un tel changement implique de *pratiquer l'abolition au quotidien*. L'abolition au quotidien est un moyen de relier les efforts que nous réalisons en faveur de changements structurels à nos cultures et pratiques quotidiennes. L'abolition au quotidien signifie défaire les normes culturelles et les mentalités qui nous enferment dans des habitudes et des logiques punitives. Il existe de nombreuses façons d'aborder cette question, mais nous ne présenterons ci-dessous que quatre stratégies clés.

Défaire les cultures carcérales

Le carcéral est partout. Regardez autour de vous et vous verrez des logiques punitives dans nos écoles, sur nos lieux de travail, dans nos services publics, dans nos familles et dans nos relations. Le carcéral est ancré dans les normes sociales et les institutions que nous habitons. Il est culturellement ancré dans notre conscience.

Par « carcéral », les abolitionnistes font référence aux logiques et aux pratiques qui normalisent les réponses punitives au préjudice. C'est la logique du « bon sens » qui assimile la justice à la punition. Lorsqu'un préjudice se produit, les logiques carcérales nous encouragent à localiser la cause du problème chez un individu (mauvais choix, mal inhérent, mauvaise éducation, carences culturelles, altérité monstrueuse, etc.), puis à isoler et à punir cet individu et souvent à stigmatiser la communauté dont il fait partie. Parfois, cela se fait ouvertement, par le biais de l'État et du système pénal, ou lorsque quelqu'un appelle les flics contre quelqu'un d'autre. Mais cela se fait également

Disponible sur criticalresistance.org/abolish-policing/ et traduit par Jef Klak sur leur site.

33. Dan Berger, Mariame Kaba et David Stein, « What Abolitionists Do », 2017, publié sur le site de *Jacobin Magazine* : jacobinmag.com.

de manière plus subtile, au quotidien, d'une manière qui normalise les comportements vindicatifs ou punitifs, qui célèbre la violence rédemptrice. Ces logiques punitives s'infiltrent dans nos interactions quotidiennes au travail, à l'école, à la maison, dans nos quartiers et dans nos communautés d'organisation.

Voici quelques exemples. Un enfant «se conduit mal» en classe, alors nous l'excluons de la classe. On fait la gueule à notre amoureux·se quand il ou elle nous dit quelque chose de blessant. Un·e collègue de travail fait quelque chose que nous n'aimons pas, alors nous lui faisons honte publiquement devant les autres collègues. Un·e voisin·e vend de la drogue dans son appartement, alors nous le ou la signalons à la mairie, même s'il ou elle risque d'être expulsé·e et de se retrouver sans abri. Une organisation avec laquelle nous travaillons utilise un langage ou des stratégies que nous pensons être oppressantes, alors nous arrêtons simplement de travailler avec eux. Un·e prisonnèr·e a besoin d'une aide pour se loger au moment de sa libération, mais personne ne l'aide car il ou elle a été condamné pour violence sexuelle. Nous humilions ou dénigrons les gens sur les réseaux sociaux et nous encourageons les autres à les «cancel³⁴» lorsque nous n'aimons pas ce qu'ils disent. Nous faisons notre exercice moral quotidien en consommant des médias qui nous encouragent à diviser le monde en bons et mauvais, ceux et celles qui méritent de l'empathie et ceux et celles que nous diabolisons ou abandonnons.

Si la plupart de ces exemples ne sont pas directement des formes de maintien de l'ordre et de violence d'État, ils contribuent tous à une culture carcérale qui normalise la punition et l'isolement comme une réponse aux problèmes sociaux. Au lieu de s'attaquer directement à un problème ou de chercher à comprendre pourquoi il est apparu, nous sommes encouragés à réagir par le blâme, les représailles et la punition.

34. NdT: *Cancel* signifie littéralement «annuler». Ce terme fait référence à la *cancel culture* (culture de l'annulation), terme apparu en 2017 pour qualifier la pratique de rejeter ou boycotter une personne publiquement et massivement en raison de ses actes, paroles ou fréquentations perçues comme problématiques. L'utilisation du terme *cancel culture* est sujet à polémique car elle est régulièrement dénoncée par des réactionnaires afin d'attaquer toute position publique critique des comportements sexistes et patriarcaux.

Nous essayons de résoudre le problème en excluant la personne de notre communauté, en la marquant comme fondamentalement différente du reste de « nous » et en nous éloignant d'elle. Ces schémas jouent souvent sur les lignes de classe, de race et de handicap. Par exemple, les enfants qui risquent le plus d'être exclus de l'école sont ceux qui sont racisés, issus de milieux défavorisés ou qui ont des difficultés d'apprentissage³⁵. Au lieu de nous demander pourquoi le système éducatif ne répond pas à leurs besoins ou ce qui leur arrive, nous considérons ces enfants comme des « problèmes » et nous les isolons.

[...] Aucun·e d'entre nous n'est à l'abri des normes culturelles générales, qui assimilent constamment la justice à la punition. Ces récits sont profondément ancrés et intériorisés. Il faut travailler pour les identifier et les démêler [...]. La punition peut nous séduire sur le moment, mais elle génère rarement la résolution, la guérison ou le changement que nous recherchons en fin de compte à long terme.

Les abolitionnistes soutiennent que si nous ne remettons pas en question ces logiques et pratiques carcérales au niveau quotidien, il est difficile de les remettre en question au niveau institutionnel. Il est facile d'être un abolitionniste en théorie. La mettre en pratique exige un effort et une réflexion permanentes. C'est pourquoi l'abolition au quotidien doit être un effort collectif pour lutter contre l'individualisation des problèmes sociaux. [...]

Cela ne signifie pas que nous ne devons pas remettre en cause les comportements nuisibles ou tenir certaines personnes pour responsables. Cela signifie que nous devons réagir avec des stratégies qui ne visent pas à aggraver les dommages par des punitions individuelles. [...]

35. Berny Graham, Clarissa White et Amy Edwards, «School exclusion: a literature review on the continued disproportionate exclusion of certain children», *Rapport du Ministère de l'Éducation du Royaume-Uni*, 2019. NdT: Il existe depuis vingt ans aux États-Unis une augmentation des effectifs de police dans les écoles. Ils ont pour fonction l'application de la discipline scolaire, le conseil auprès des jeunes et la prévention de tueries de masse. Les exclusions scolaires mènent rapidement à des arrestations et à des sanctions judiciaires pour des délits mineurs. Le « pipeline école-prison » désigne le continuum ainsi créé pour beaucoup d'élèves entre les sanctions disciplinaires, les sanctions pénales et l'emprisonnement.

Changer nos réactions quotidiennes face aux torts et aux souffrances

Lorsqu'une personne fait du mal à une autre, il existe souvent deux tendances principales. La première est de nier ou de minimiser (dire que cela ne s'est pas produit, ou que cela n'a pas d'importance, ou que ce n'était pas aussi grave qu'il n'y paraît). La seconde est de blâmer, de diaboliser et de se venger (la personne qui fait du mal est terrible et devrait être punie ou séparée de la communauté³⁶). La première tendance est courante lorsque nous avons un lien avec l'auteur des faits; la seconde tendance est courante lorsque nous sommes proches de la personne qui a subi le tort. Mais aucune de ces stratégies n'est efficace car elles ne tiennent pas compte de l'effet du préjudice. Les réponses n'abordent pas non plus la raison pour laquelle celui-ci s'est produit en premier lieu, ou ce qui peut être fait pour l'empêcher de se produire à l'avenir.

Offrir un soutien, une sécurité et une guérison est important *autant* pour les personnes qui ont subi le préjudice que pour celles qui l'ont commis. Ce soutien doit être axé sur les besoins spécifiques et immédiats des personnes touchées et que la situation exige, tout en envisageant la manière de traiter les raisons plus larges qui ont conduit au préjudice. Il est également important de reconnaître que le préjudice est un problème collectif (avec des conséquences collectives) et qu'il nécessite donc des solutions collectives. Les dommages causés par un individu se produisent rarement de manière totalement isolée. Le comportement et les conditions qui ont conduit au préjudice sont souvent normalisées, tolérées, ignorées, rendues possibles ou même soutenues par d'autres. C'est notamment le cas de la violence interpersonnelle et des agressions sexuelles commises pendant l'enfance³⁷.

36. Community United Against Violence (CUAV), *Gems of Change: Pendulum of Approaches*, 2013, disponible sur cuav.org.

37. generationFIVE, *Ending Child Sexual Abuse: A Transformative Justice Handbook*, 2017, disponible sur generationfive.org, et Aishah Shahidah Simmons, *Love WITH Accountability: Digging Up the Roots of Child Sexual Abuse*, 2019, Chico, AK Press.

[...]

La logique carcérale nous enseigne qu'il y a des bonnes et des mauvaises personnes, des victimes et des auteur·rices, des innocent·es et des coupables. On nous apprend à considérer les personnes comme étant soit l'une, soit l'autre. Mais la réalité est beaucoup plus complexe. De nombreuses personnes qui font du mal aux autres ont également subi un préjudice. Le fait d'avoir subi un préjudice ne vous empêche pas de faire du mal aux autres. Il suffit de regarder la démographie des personnes qui sont enfermées en prison. Il est clair que les populations les plus désavantagées socialement et les plus discriminées finissent en prison. Cela ne veut pas dire que les personnes en prison n'ont pas eu de comportement nuisible ou que nous devons recourir à des arguments d'«innocence» pour contester les injustices de l'emprisonnement. Nous devons plutôt être en mesure de tenir compte du fait que les gens peuvent à la fois faire du mal et être lésés. Nous devons reconnaître que les gens peuvent faire des choses terribles mais qu'ils ont toujours besoin de soutien et de soins. Nous devons adopter une politique du « personne n'est jetable³⁸ ».

Une partie de notre tâche consiste à mieux comprendre et à interrompre les schémas où la souffrance engendre une souffrance supplémentaire. Par exemple, certaines personnes réagissent parfois à un traumatisme en s'acharnant sur les autres et en les blessant. Ou encore, quand d'autres exercent un pouvoir et abusent des autres en fonction de leur propre sentiment d'impuissance ou de vulnérabilité. Cela ne signifie en rien que nous devons excuser ou tolérer les actes abusifs, mais plutôt que si nous voulons nous attaquer à ce comportement, il est peu probable que l'augmentation de la vulnérabilité d'une personne qui fait du mal par l'isolement, la honte ou la punition fonctionne.

38. Reina Gossett, Dean Spade and Hope Dector; *No One is Disposable: Everyday Practices of Prison Abolition*, 2014, disponible sur bcrw.barnard.edu.

Trouver des réponses alternatives à la punition est particulièrement difficile lorsqu'il s'agit de violences sexuelles. Les partisan-es des principes abolitionnistes envisagent parfois ce genre de situations sous le régime de l'exception. On peut avoir tendance à supposer que les personnes qui commettent des violences sexuelles sont en quelque sorte différentes ou irrécupérables. Mais comme l'ont depuis longtemps soutenu les abolitionnistes féministes, les violences sexuelles et sexistes sont si répandues et si omniprésentes qu'elles doivent être au centre de nos réponses abolitionnistes. L' « exceptionnalisme sexuel » ne nous permettra pas de l'aborder de manière significative. La réalité est que la plupart des violences sexuelles ne sont pas commises par des étrangèr·es, mais par des personnes que nous connaissons et que souvent nous aimons. C'est en partie pourquoi il peut être si difficile d'y répondre³⁹.

[...]

Renforcer nos compétences et nos capacités collectives pour prévenir les dommages et favoriser la responsabilité et la réparation au quotidien.

Si nous sommes en mesure former des personnes aux premiers secours et à la réanimation d'urgence, nous pouvons également apprendre à intervenir de façon sûre lorsqu'on rencontre une situation conflictuelle, la désescalade de la violence, la résolution des conflits et la réduction des dommages. Nous pouvons apprendre à identifier les premiers signes de relations violentes et nous soutenir mutuellement pour intervenir avant que la situation ne s'aggrave. Nous pouvons trouver des moyens de nous soutenir mutuellement pour guérir de nos propres traumatismes et des traumatismes collectifs.

[...]

39. Creative Interventions, *Creative Interventions Toolkit: A Practical Guide to Stop Interpersonal Violence*, 2014 disponible sur creative-interventions.org.

Comme le reconnaît le Creative Interventions Project⁴⁰, notre entourage immédiat (qu'il s'agisse de la famille, des ami·es, des voisin·es, des collègues de travail et même des connaissances) est souvent bien mieux placé pour intervenir et répondre aux préjugés quotidiens que le système de justice pénale officiel. Nous devons donc tou·tes acquérir les compétences nécessaires pour nous sentir capables et confiant·es d'intervenir. Nous ne devons pas supposer que seul·es les professionnel·les peuvent agir pour lutter contre la violence. Des groupes comme Hollaback⁴¹, enseignent des moyens d'intervenir, dans la rue et de façon sereine, en cas de harcèlement sexuel.

Il nous faut également envisager la responsabilisation comme une pratique quotidienne et une compétence que nous devons tous encourager, plutôt que comme quelque chose d'exceptionnel ou à déléguer à d'autres. Comme le décrit Ann Russo, autrice du livre *Feminist Accountability* (2018): «Si on rendait des comptes plus régulièrement quant aux souffrances qu'on occasionne plutôt que cela ne soit uniquement une exigence que nous imposons aux autres dans les situations choquantes, cette pratique générerait moins de culpabilité, de honte, d'attitude défensive, de punition et de représailles. Cela favoriserait plus de compassion les un·es pour les autres

40. *Ibid*

41. NdT: Hollaback! est un blog créé en 2005 (et une ONG depuis 2010) lancé par des New-Yorkais·es pour lutter contre le harcèlement de rue. Le lancement du blog fait suite à l'histoire de Thao Nguyen, une femme qui a pris en photo un homme qui l'a harcelé dans le métro de New York. Quand la police a refusé de l'aider, elle a posté la photo sur Flickr, qui est vite devenue virale au point de faire la couverture du *New York Daily News*. Le blog est devenu une plateforme où les victimes de harcèlement sexuel peuvent partager leur expérience, et également publier des photos de leurs agresseurs. Une application pour téléphone a été créée en 2010 pour permettre de partager des histoires dont certain·es ont été témoins ou des expériences vécues, un peu sur le modèle de *Paye ta sheck*. Il s'agit d'ouvrir un espace virtuel pour se donner de la force dans la rue. En plus d'organiser des projections de films, des conférences, des manifestations et des enquêtes pour sensibiliser au harcèlement dans l'espace public, Hollaback! encourage les passant·es à intervenir lors de scènes de harcèlement grâce à la méthode des cinq D: «*Direct, Distract, Delegate, Delay, and Document*» («Intervenir directement, distraire, demander de l'aide, parler à la victime après les faits et documenter»). Autant de petits pouvoirs qui permettent de se sortir de situations sans avoir à appeler le 17.

lorsque nous commettons des erreurs, lorsque nous parlons et agissons de manière nuisible et oppressive (intentionnellement ou non), et/ou lorsque nous générons de la souffrance d'une manière ou d'une autre. Et il serait plus facile d'admettre ses méfaits⁴². »

Une partie de ce changement consiste à reconnaître activement que nous pouvons être nous-mêmes auteur·rices de dommages ou faciliter leur survenue. Trop souvent, nous nous efforçons de nous aligner sur les justes et les innocent·es, de prendre nos distances par rapport aux coupables et à ceux et celles qui font du mal. L'abolition au jour le jour nous oblige à reconnaître que nous sommes tou·tes capables de nuire, tout comme nous sommes tou·tes vulnérables. Cela ne signifie pas que la répartition de la souffrance est égale. Nous savons que le mal et la violence sont profondément liés à des structures de pouvoir qui rendent certains corps plus vulnérables que d'autres. Mais nous devons comprendre notre rôle dans la mise en place ou le maintien des structures de pouvoir qui produisent la violence et ont un effet sur la répartition des chances dans la vie.

Confronter notre complicité avec la violence peut être douloureux, mais il est crucial de le faire pour mettre fin aux préjugés, en particulier lorsqu'il s'agit de violence au sein de nos foyers, nos familles et nos institutions sociales. L'un des aspects les plus douloureux de l'acceptation de l'omniprésence des agressions sexuelles perpétrées sur les enfants, par exemple, peut être de reconnaître à quel point d'autres personnes étaient au courant et n'ont pas agi. Ou que les gens n'ont pas écouté ou n'ont pas cru les survivant·es lorsqu'ils et elles ont fait des révélations courageuses⁴³. Parfois, nous refusons de voir ou de croire ce qui est sous nos yeux. Souvent, nous ne reconnaissons pas notre propre comportement nuisible et nous refusons

42. Ann Russo, «10 Strategies for Cultivating Community Accountability», 2013, disponible sur usprisonculture.com.

43. Danielle Moss, «Love-Centred Accountability», dans Aishah Shahidah Simmons, *op. cit.*, pp.97-100 ; ainsi que Gwendolyn Zoharah Simmons, «Love WITH Accountability: A Mother's Lament».

de rendre des comptes. Comme le note Russo, « il y a peu d'espaces pour parler des préjudices que nous avons causés et des systèmes d'oppression dont nous avons été complices. La plupart du temps, il semble que lorsqu'on nous demande d'y faire face, nous cherchons à montrer que nous ne sommes pas responsables, nous essayons de prouver notre « innocence ». Ou nous essayons de blâmer les autres, ou de prétendre que nous sommes les véritables victimes⁴⁴. »

Nous pouvons tous intégrer la responsabilisation dans notre pratique quotidienne de l'abolition. Comme le note Kai Cheng Thom : « Lorsque nous sommes capables d'admettre que la capacité de nuire se trouve en nous-mêmes – en nous tous – nous devenons capables de transformer radicalement notre vision de la culture du viol et de la maltraitance. Nous pouvons passer de la simple réaction aux abus et de la punition des « agresseurs » à la prévention des abus et à la guérison de nos communautés. Car, comme on dit, la révolution commence chez soi⁴⁵. La révolution commence dans votre maison, dans vos propres relations, dans votre chambre à coucher. La révolution commence dans votre cœur⁴⁶. »

[...]

Nous disposons déjà de nombreux outils et ressources nécessaires pour mettre fin à la violence – en particulier dans les communautés où appeler les flics n'a jamais été une option en raison des menaces de violence ou d'expulsion qu'ils représentent – où des alternatives ont été nécessaires pour survivre⁴⁷.

44. Ann Russo, *op. cit.*

45. NdT: Référence au livre *Revolution Starts at Home, Confronting Intimate Violence Within Activist Communities*, de Jai Dulani, Ching-In Chen, Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha, Chico, AK Press, 2016.

46. Kai Cheng Thom, « What to do when you've been abusive », dans Ejeris Dixon et Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha, *Beyond Survival: Strategies and Stories from the Transformative Justice Movement*, 2020 Chico, AK Press, pp.74-87.

47. Ejeris Dixon and Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha, *op.cit.* Voir aussi Tasha Amezcua, Ejeris Dixon and Renee Long Che, *Ten Lessons for Creating Safety Without Police*, 2016; Rose Aaron *What to do instead of calling the police*, 2018 et Mariame Kaba, *transformharm.org*, 2020.

Mais nous devons également en développer d'autres, en particulier pour les survivant·es d'actes violents⁴⁸.

Ce travail nécessite une pratique continue. Nous ne pouvons pas assister à une seule séance de formation ou lire un seul article sur le sujet et savoir ensuite comment réagir ou remédier à chaque situation. Comme le fait remarquer Ejeris Dixon, défenseuse de la justice transformatrice et militante de la lutte contre la violence : « Nous devons pratiquer la sécurité communautaire comme nous le ferions pour un instrument ou un sport. En nous exerçant de manière lente, mesurable et délibérée, nous acquérons les connaissances dont nous avons besoin pour diffuser et traiter les conflits au sein de nos communautés⁴⁹ ».

Relier le quotidien à la vision d'ensemble

Aucune de ces pratiques quotidiennes ne suffira si nous ne les relierons pas à des objectifs de longs termes plus globaux.

Comme nous le rappelle le groupe anti-violence LGBTQ *Community United Against Violence*⁵⁰, la violence existe au niveau interne (en nous-mêmes), interpersonnel (entre les personnes) et institutionnel (entre les institutions et les individus). Le travail de lutte contre la violence doit se faire à ces trois niveaux. Nous devons relier le micro et le macro afin que nos efforts quotidiens contribuent au changement social, systémique et institutionnel plus large qui rendra possible un monde sans prisons et sans police.

Cela signifie que nous devons examiner comment les tactiques que nous mettons en œuvre aujourd'hui auront un impact sur les stratégies à moyen et long terme pour l'avenir. Nous ne voulons pas mettre en œuvre des stratégies aujourd'hui que

48. Moore Darnell, « Love Is a Reckoning » dans Aishah Shahidah Simmons *op. cit.*, pp.3-5.

49. Ejeris Dixon, « Building Community Safety: Practical Steps Toward Liberatory Transformation » dans Ejeris Dixon and Leah Lakshmi Piepzna-Samarasinha, *op. cit.*

50. Community United Against Violence (CUAV), 2019, *op. cit.*

nous devons défaire plus tard. Nous devons démanteler et transformer les institutions et les structures qui normalisent les prisons, la police et les sanctions. [...]

Si l'abolition peut parfois sembler décourageante, il est important de garder à l'esprit que beaucoup de travail et d'efforts collectifs sont déjà faits pour rendre possible un avenir abolitionniste. Il est essentiel de s'associer à ce travail existant et de s'en inspirer pour développer un changement social durable et collectif. [...] Nous pouvons prendre notre courage à deux mains et nous inspirer de la créativité, de la collectivité et de la détermination que l'on trouve à la fois dans les efforts quotidiens et dans les luttes pour l'abolition qui ont lieu dans le monde entier. Ce sont ces efforts abolitionnistes joints bout à bout qui nous permettent de faire le travail ici et maintenant, et de nous rapprocher du monde que nous voulons pour l'avenir.

ORGANISATION ABOLITIONNISTE ET TRANSFORMATION DE LA JUSTICE

Mariame Kaba

- «Moving Past Punishment, interview by Ayana Young»
- We do this 'till we free us
- Haymarket Books • 2021

Ce texte est un fragment d'un entretien réalisé en 2019 par Ayana Young, qui anime le podcast écologiste «For The Wild, Une anthologie de l'anthropocène». Mariame Kaba y parle entre autres – avec une franchise réjouissante – de désir de vengeance, de la ténacité nécessaire à l'aboutissement de processus collectifs, et de la contribution de féministes à la diffusion des pratiques de responsabilisation collective.

Ayana Young: On confond souvent la justice transformatrice et la justice réparatrice. Pourrais-tu nous aider à les différencier ?

Mariame Kaba: Bien sûr. Je veux m'assurer qu'on comprenne bien que c'est par le biais de la justice réparatrice que j'ai pu appréhender la question de la réparation des préjudices. J'ai commencé à m'intéresser à la justice réparatrice bien avant de réfléchir politiquement à l'abolition du complexe industrialo-carcéral. La justice réparatrice s'est davantage développée depuis les années 1990, au moment où je débutais ma formation, et aujourd'hui elle a été en quelque sorte récupérée par le système, mais ses fondements sont toujours aussi valables et efficaces.

La justice réparatrice met les relations interpersonnelles au centre de son travail. Elle s'attache à réparer ces relations

lorsque celles-ci sont brisées, lorsque des violences y surviennent. Elle s'inscrit dans la communauté, parce qu'elle pose cette question : qui doit répondre aux obligations et aux besoins générés par ces violences ? à qui incombe la responsabilité ? Elle demande à la communauté de s'impliquer pleinement, de privilégier l'action à l'observation quand il s'agit de réparer certains torts. Enfin, il s'agit d'un cadre, d'une idéologie et d'un mode de vie qui visent à garantir que nous restons en bonne relation les un·es avec les autres, avec la terre et avec l'environnement. Voilà pour un aperçu rapide de la justice réparatrice.

Au fil des ans, pour régler des conflits, certaines personnes se sont souvent servies des outils et des pratiques de la justice réparatrice, mais sur un modèle individualiste. On peut entendre certaines d'entre elles dire « Je m'occupe d'un cercle de parole, donc je fais de la justice réparatrice ». C'est ridicule. Les cercles de parole font partie des outils qu'on utilise dans le champ de la justice réparatrice et qui posent un certain nombre de questions. Je suis attentive à ne pas tomber dans une vision binaire, du genre « c'est soit ceci, soit cela ». C'est beaucoup de choses différentes pour beaucoup de gens différents, qui l'utilisent de plein de manières différentes. C'est en me posant ces questions que j'en suis venue à m'intéresser à la justice transformatrice.

Par ailleurs, la justice transformatrice prend comme point de départ l'idée que ce qui se passe dans nos relations interpersonnelles est reflété et reproduit par le système dans lequel nous vivons. Les systèmes dans lesquels nous vivons produisent et influencent ce qu'il se passe dans nos relations interpersonnelles. Si on ne pense pas en permanence l'interaction entre ces deux sphères, on finit par trop se concentrer sur l'interpersonnel, et lorsqu'on est confronté·es à des violences interpersonnelles ou à des situations blessantes, il devient donc impossible de transformer les conditions de leur apparition. Cette idée de justice transformatrice me plaît parce que c'est un champ et une idéologie plus large que la justice réparatrice telle qu'elle est pratiquée actuellement.

Ces deux courants ont juste une histoire différente. Ils proviennent d'endroits différents. Ils sont issus de communautés différentes, même s'ils peuvent se chevaucher. Et je pense qu'il est toujours important de se demander d'où viennent les choses et à quoi elles se rattachent.

Pour moi, la justice transformatrice consiste à essayer de comprendre comment répondre à la violence et aux préjudices qu'elle engendre de façon à ne pas causer plus de violence et de souffrance. Elle nous demande d'y répondre sans nécessairement faire appel à l'État ou aux services sociaux si les personnes ne le désirent pas. Il s'agit de cultiver ce qui nous permettra d'éviter de nouveaux préjudices. La justice transformatrice s'oppose à la dichotomie victime/auteur-riche, car le monde est plus complexe que cela : dans une situation donnée, on peut être victime d'un préjudice tandis que dans une autre, on peut en être l'auteur-riche. Nous devons être capables de considérer tout ça à la fois.

[...]

Mariame Kaba est une figure de proue du mouvement abolitionniste. Elle « travaille pour mettre fin à la violence, au démantèlement du complexe industrialo-carcéral, au développement de la justice transformatrice et au soutien du leadership des jeunes⁵¹ ». Quand des personnes de sa communauté la sollicitent, elle peut être amenée à accompagner des processus de responsabilisation. Elle n'est pas payée pour cela et insiste sur le fait que ce n'est ni un travail, ni un moyen de subsistance.

Ces vingt dernières années, elle a été au cœur des luttes abolitionnistes, principalement à Chicago, et mené un grand nombre de campagnes, notamment pour la visibilité des violences policières à l'encontre des femmes de couleur. Elle a écrit plusieurs

Mariame Kaba

51. Voir son site internet: mariamekaba.com

ouvrages, dont un à l'attention des enfants dont le père est en prison, mais aussi beaucoup de fanzines (comme Resisting Police Violence in Harlem en 2012 ou un fanzine en 2011 sur la révolte de la prison d'Attica), de programmes d'études, de boîtes à outils ou de rapports de recherche. Elle anime depuis 2010 le blog Prison Culture et imagine à travers différents textes les façons de se passer des systèmes punitifs actuels.

Aujourd'hui, elle travaille au Barnard Center for Research on Women où elle mène une recherche-action intitulée « Interrompre la criminalisation ». Le projet vise à enrayer la criminalisation et l'incarcération croissantes des femmes et des personnes LGBTQ+ de couleur.

A.Y.: Une grande partie de votre travail nous pousse à réévaluer ce que nous entendons par auteur-riche de violence et, dans une certaine mesure, ce que nous entendons par violence. Environ la moitié des personnes actuellement emprisonnées aux États-Unis purgent des peines pour des délits avec violence. Il semble évident que nous devons nous demander pourquoi la violence existe dans notre société et comment replacer la violence dans un contexte plus général. Et de ce fait, comment cette réévaluation nous aide-t-elle à comprendre ce que l'on appelle « *abuse-to-prison pipeline*⁵² » ?

M.K.: L'une des choses que je veux dire d'emblée, c'est que lorsque vous êtes une victime ou un-e survivant-e, quelle que soit la façon dont vous voulez vous identifier, il est douloureux de faire l'objet d'une victimation [*to be victimized*]. Il est douloureux d'être la cible de violence, quelle que soit sa forme. Nous devons le reconnaître d'emblée. Ce que je dis ne vise en aucun cas à minimiser l'expérience de la violence.

52. NdT: Cette expression est utilisée pour décrire le processus qui conduit une personne ayant subi des violences ou des préjudices à commettre elle-même des violences, voire à être incarcérée pour faits de violence.

J'ai moi-même été une victime et une survivante. Régulièrement, il m'importe d'insister précisément sur les préjudices qui ont été commis et je ne veux en aucun cas les minimiser.

Il est vrai que la moitié des personnes actuellement incarcérées dans nos prisons d'État le sont pour des voies de fait de natures diverses. C'est compliqué parce que ce qui est qualifié de violence dépend de jugements et de décisions politiques et ne s'applique pas à tout le monde de manière égale. J'ai beaucoup réfléchi à ce que signifie utiliser la violence et à ce que signifie être violent. Souvent, les personnes qui causent de graves préjudices ne sont pas considérées comme violentes, comme par exemple celles qui polluent nos rivières avec des déchets toxiques.

Envoyer des gens tuer des milliers de personnes dans des guerres partout à travers le monde ne fait pas de vous un-e criminel-le. C'est à peine si nous réalisons que le complexe militaro-industriel est une forme de violence dont nous devons d'une certaine façon nous tenir responsables. La voix des antimilitaristes sur ce point de vue peine à se faire entendre, noyée dans les discours de celles et ceux pour qui ces actes ne sont pas violents, puisqu'elles et ils les considèrent comme de la « légitime défense » ou comme des actes qui seront toujours justifiables. Il faut rappeler que ces actes portent atteinte à des millions de personnes, de manière concrète. Pourtant, lorsque Johnny, dans la rue, prend une arme et tire sur une autre personne, c'est considéré comme le summum de la violence, et nous devrions donc enfermer Johnny ou pire, le condamner à la peine capitale.

A.Y.: Maintenant, peux-tu nous expliquer comment émergent les mouvements actuels et les avancées politiques? Ils sont parfois le résultat de voix très fortes et puissantes, mais individuelles. Ce sujet semble particulièrement délicat parce qu'on ne peut pas prendre le risque de nier le désir de justice d'un-e survivant-e. Mais en même temps, il serait vraiment irresponsable d'ériger une quête de justice personnelle en norme applicable à toute une population. Alors, comment

trouver l'équilibre entre une réponse politique toujours façonnée par les survivant·es et une réponse moins individuelle ?

M.K. : Oh mon Dieu. Vous me posez des questions très difficiles. Je n'arrête pas de dire que je vais écrire un essai intitulé « L'abolition n'a rien à voir avec vos putains de sentiments ». J'ai écrit ça dans un tweet et je me suis pris un gros retour de flammes, parce que les gens avaient l'impression que j'insultais leur droit à ressentir ce qu'ils veulent ressentir. Ce n'est vraiment pas ce que je voulais dire. Le concept du « privé est politique » comme base de l'organisation féministe dans le passé est particulièrement pertinent, et pourtant si délicat en même temps. Ce qu'il ne dit pas – et je pense que c'est ce que certaines personnes voudraient parfois qu'il dise – c'est que ce que je ressens personnellement doit devenir politique. Or, nous ne pouvons pas fonctionner dans un monde où cela se passe comme ça. Nous ne devrions pas vouloir appliquer nos sentiments personnels de vengeance au monde entier.

Toutes ces contradictions se retrouvent dans le système judiciaire. Parce que d'un côté, l'État se pose en arbitre suprême de la « défense des victimes ». Mais dans ces procédures, l'intérêt des « victimes » n'est jamais considéré. Par exemple, si la victime s'oppose à la peine capitale, l'État outrepassa cette volonté et dit : nous allons quand même tuer cette personne en votre nom. Dans ce cas, votre sentiment personnel ne compte pas du tout. Mais lorsque l'État veut justifier sa vengeance, il dira : « Nous agissons au nom de la personne qui a été blessée. » [...] On doit gouverner le monde sans se baser uniquement sur nos désirs et nos sentiments personnels. Nous, en tant que société, devons être gouverné·es par une politique et un ensemble de valeurs fondamentales, sans quoi nous ne pourrions pas évoluer dans ce monde.

C'est tellement complexe. Il est vrai que parfois, nos sentiments ne sont pas alignés avec nos valeurs. Nos valeurs exprimées peuvent être « Je ne crois pas à la peine de mort. » Je peux avoir cette valeur. Je pense que l'État n'a pas le droit de

tuer en mon nom, sous aucun prétexte. Et puis, quand quelque chose arrive à un·e de mes ami·es proches, je change d'avis, et je souhaite que cette personne meure. À certains moments, nos valeurs ne correspondent pas à ce que nous ressentons. C'est en partie pour cela que nous sommes censés·es avoir une communauté qui se tient lorsque ces choses se produisent, afin d'éviter que nos sentiments ne régissent nos vies, les vies de tout le monde, d'éviter que nos sentiments ne dominent notre manière de nous gouverner ensemble.

Donc, tout cela peut sembler alambiqué. Je réfléchis pendant que je parle. Mais j'y ai aussi réfléchi pendant longtemps. De différentes manières. Et c'est une question qui revient tout le temps. Aux personnes qui diraient « cette personne a vraiment été blessée », je leur répondrais : « Oui, elle a vraiment été blessée. Absolument. Et ça n'aurait pas dû arriver. Et cela ne doit pas rester sans conséquence. Par contre, je ne pense pas que la punition soit une solution satisfaisante. » Et je ne crois pas non plus qu'il soit efficace de répondre à une violence extrême par une violence extrême. Je pense que c'est juste de la vengeance. Je me souviens avoir regardé un film horrible avec Nicole Kidman et Sean Penn. J'en ai même oublié le titre. Mais le personnage de Nicole Kidman dit à un moment : « La vengeance est une forme paresseuse de chagrin. » Et j'étais genre « Wahou. » Ça m'a fait réfléchir. Ça m'a marquée. Le fait que ça soit sorti il y a des années mais que ça occupe toujours mon esprit – ça a réellement touché une corde sensible. Parce que nous avons besoin de temps et d'espace pour pleurer nos malheurs et nos coups durs.

On a besoin de ce moment, on a besoin de cet espace. Nous méritons du soutien, tout le soutien dont nous avons besoin. Les survivant·es et les victimes devraient bénéficier de soutiens divers de la part de l'État et au-delà, et qui ne soient pas forcément des poursuites judiciaires. Pourquoi l'État ne payerait-il pas les thérapies des gens ? Pourquoi ne pas les soutenir financièrement, pour voyager hors du pays et commencer un processus de guérison ?



A.Y.: Peux-tu m'en dire plus au sujet de la responsabilisation communautaire? Plus particulièrement, comment peut-elle faire face à la violence intrafamiliale et sexuelle? Dans ces cas-là, il semble plus difficile de convaincre les gens d'une approche de justice transformatrice, puisque la violence dont il s'agit touche à quelque chose de particulièrement intime.

M.K.: Oui, merci de poser cette question. En fait, les aspects modernes du travail de responsabilisation de la communauté trouvent leur origine dans des communautés de personnes noires, latinx, indigènes ou de couleur, qui étaient en grande majorité des féministes, et qui ont commencé à parler des violences interpersonnelles, sexuelles et familiales. De toute évidence, c'était des personnes qui transgressaient les normes de genre, des personnes trans, des personnes qui n'étaient pas en mesure de faire appel à l'État pour « obtenir réparation » parce qu'elles savaient qu'elles risquaient alors d'être criminalisées. Parfois c'était aussi des gens qui ne voulaient tout simplement pas avoir recours à l'État. La question était donc: comment intervenir?

Le groupe INCITE! Women, Gender Nonconforming and Trans People of Color Against Violence a commencé à formaliser comment réagissaient nos communautés: que faire face à des situations problématiques, comment être présent quand quelqu'un est en détresse, comment faire évoluer une personne qui a causé un tort. C'était simplement une façon de rendre plus formel ce que beaucoup faisaient dans nos communautés depuis des générations. Il existe un super guide de Creative Interventions, écrit par Mimi Kim, Rachel Herzing et d'autres, qui fait à peu près six cents pages. Il est en ligne, sur le site creativeinterventions.com. Elles ont passé plusieurs années à pratiquer la responsabilité communautaire dans la région de San Francisco, puis ont élaboré un guide qui regroupe tout ce qu'elles ont pu apprendre et nous l'ont offert. C'était il y a environ quinze ans, peut-être dix. Elles nous ont offert ces ressources pour qu'on s'en serve dans nos communautés.

Je dirais aussi ceci car je pense que les gens devraient y penser plus sérieusement: beaucoup de gens se mettent en colère quand on parle de responsabilisation communautaire. Ils et elles disent « Non, ça ne marche pas. » Ce à quoi je réponds: « Déjà, je ne sais pas ce que vous faisiez, mais ce n'était pas du travail de responsabilité communautaire. C'était quelque chose d'autre. » On a souvent tendance à employer des termes sans les comprendre, pour parler de choses qu'on n'a jamais faites et auxquelles on ne s'est jamais vraiment exercé. Ou d'entendre « J'ai fait un cercle de discussion avec une personne. » Moi ça me fait dire: « Ce n'est pas un processus. Depuis quand parler avec une personne une fois la conduit à transformer toute sa vie ensuite? » Ça ne marche pas comme ça. Il faut être réaliste. Il suffit de s'imaginer dans cette position et de constater à quel point il est difficile de décider d'un truc de base comme d'arrêter le sucre et d'arriver à le tenir. On n'y arrive pas, parce que c'est dur. C'est difficile de changer de comportement. Je remarque que cette question revient souvent.

Une autre chose qui revient souvent, c'est cette remarque: « Vous êtes en train de me dire que je dois agir de telle ou telle façon. » Je ne vous dis pas ce qu'il faut que vous fassiez. Déjà, il faut savoir que plus de 50 % des personnes agressées, et d'ailleurs salement abîmées, ne contactent pas du tout les forces de l'ordre. Cela signifie qu'elles préfèrent ne rien faire du tout, comme le dit mon amie Danielle Sere de Common Justice. Ils et elles préfèrent ne rien faire du tout plutôt que d'avoir recours à ce qui est actuellement proposé. Un nombre considérable de gens agressés ne cherchent donc aucune forme de réparation de la part de l'État, qu'on nous présente comme l'alpha et l'oméga, comme la seule façon d'apaiser la souffrance. Donc la plupart des personnes agissent déjà comme elles l'entendent.

Je demande toujours « Pourquoi tu t'énerves? Pourquoi ça te met à ce point en colère que des gens essaient d'obtenir la réparation dont ils ont besoin, quand plus de 50 % des gens ne font même pas appel au système que tu défends et auquel tu t'accroches autant? » Et même parmi les 50 % qui ont

recours au système, le procureur n'en sélectionnera que la moitié. Les autres ne verront jamais de grand jury. Et le temps que les plaintes sélectionnées soient présentées devant le jury d'accusation, 50 % seront classées sans suite. Ces personnes n'accéderont même pas à un procès. Au final, 98 % des gens qui sont dans une situation où ils pourraient vouloir un procès vont, dans les faits, ne pas aller au procès. Alors, quand arrive enfin le moment de parler d'une possible peine de prison, un si grand nombre de personnes ont été laissées pour compte qu'il nous faut trouver une façon différente de prendre en charge les préjudices.

En tant qu'abolitionniste, deux choses me tiennent à cœur : le lien entre les gens et la manière de prendre en charge la détresse. Je suis abolitionniste parce que je sais que les prisons, la police et la surveillance sont sources d'une souffrance démesurée. Si mon objectif est d'y mettre fin, alors je ne peux pas défendre des institutions qui tuent et qui blessent. J'essaie justement d'éradiquer la souffrance, et non de la reproduire, de la renforcer ou de la maintenir. Nous devons nous rendre compte que parfois nos émotions – et notre désir tout à fait légitime d'une forme de justice pour nous-mêmes – nous empêchent de chercher ce que nous voulons vraiment.

Je discute en permanence avec tout un tas de gens. Je ne prends part aux processus de responsabilité communautaire que dans les communautés auxquelles j'appartiens. Je ne suis pas payée pour ça. Je ne suis pas conseillère salariée. Ce sont des éléments importants. Il nous faut progresser à l'intérieur de nos communautés afin que chacun-e puisse se saisir d'un tort, le régler et s'en sortir. C'est essentiel, trop peu de personnes voient les préjudices qu'elles subissent pris en charge. La responsabilisation communautaire est une façon de proposer quelque chose.